

DÉCHÈTERIES p.10
Ce qui va changer
en juillet 2023

SAINT-BRIEUC
ARMOR

 Agglo
le magazine
d'information

ÉCONOMIE p.5

Poly Process
Solutions embauche



Dossier p.15 à 22

Logement : des démarches simplifiées

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FCEIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÈUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,
l'avenir en commun*
saintbrieuc-armor-agglo.fr

 SAINT
BRIEUC
ARMOR
AGGLOMÉRATION

“ Faciliter l'accès au logement dans nos 32 communes ”

L'habitat est une politique publique majeure car elle relève du droit au logement et est au cœur des enjeux d'aménagement de notre agglomération.

En effet, nous faisons face aujourd'hui à plusieurs problématiques :

- une forte augmentation du coût du logement ;
- une tension de l'offre ;
- un fort pourcentage de familles monoparentales, pour qui il faut des solutions rapides et pérennes ;
- le vieillissement de la population, qui implique du logement adapté.

Pour y répondre et trouver des solutions pour tous, nous devons être ambitieux et innovants.

C'est pourquoi, l'Agglomération agit en faveur de :



Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

- la réhabilitation énergétique des logements existants, tant privés, avec le programme Rénovation, que publics. Par ailleurs, la création de Terres d'Armor Habitat nous permet d'être plus offensifs en termes de production et de rénovation du parc de logement social.

- l'équilibre territorial de l'offre. Pour que nos cœurs de bourgs et nos centres-villes conservent une dynamique, nous devons à la fois veiller à accueillir de nouvelles familles, leur proposer un parcours résidentiel, maintenir nos jeunes sur le territoire, mais aussi permettre à nos aînés de trouver des services de proximité et des logements adaptés. Cela implique aussi des solutions en termes de répartition géographique des emplois, des commerces, des services de santé et administratifs ainsi que des solutions en mobilité.

- l'accompagnement des projets de logements adaptés et intergénérationnels.

Cette politique impose bien évidemment des choix financiers. En effet, l'Agglomération investit en moyenne 6 M€ par an dans l'habitat. Mais son développement implique d'autres investissements incontournables dans les infrastructures, et notamment celles liées à l'assainissement (11 M€ par an) sans lesquelles l'urbanisation est impossible. C'est donc l'ensemble de ces politiques d'aménagement qu'il faut envisager lorsque l'on parle logement.

Complexe mais cruciale, la question de l'habitat relève de choix majeurs pour l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi, élus des communes et de l'Agglomération, nous sommes tous mobilisés pour trouver un niveau d'intervention équilibré et équitable en faveur du logement.

“ Rock indépendant, soleil et vue imprenable sur la mer depuis la pointe de la Rognouse (Binic-Étables-sur-Mer) : le pari réussi de Super Cathédrale ! ”



“ Théâtre, fanfare, danse, spectacle burlesque, déambulations, concerts en terrasse... Tout l'été, les rues du centre-ville de Saint-Brieuc ont été en fête. ”





« Lors de la troisième étape du Pro Sailing Tour, début juillet, les Ocean Fifty ont offert un spectacle majestueux dans la baie de Saint-Brieuc.



« Au golf de la Baie de Saint-Brieuc, à Lantic, une centaine de jeunes golfeurs ont bataillé pour se qualifier pour le championnat de France.



« Le championnat de France de VTT, accueilli à Plœuc-L'Hermitage du 30 juin au 3 juillet, a rencontré un succès sportif et populaire.



Retour en images



Forum emploi

Des conseils et des offres

Saint-Brieuc Armor Agglomération, avec la Cité des métiers et en collaboration avec un collectif de partenaires (1), organise, le 3 décembre, un forum emploi. Il se déroulera, de 9h à 13h, dans le hall 3 du Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Des entreprises du département seront présentes pour valoriser leurs métiers, présenter leurs activités et recruter des collaborateurs à court, moyen et long terme.

Des démonstrations métiers seront proposées par différents organismes de formation et des entreprises innovantes du territoire seront mises en avant.

Le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne sera présent avec un stand IDEO qui regroupe des professionnels de l'orientation. Il délivrera des informations sur

les métiers, l'emploi, la création d'entreprise, les formations dans le cadre de projets d'orientation scolaire, d'évolution ou de reconversion.

(1) Pôle Emploi, Mission locale, Région Bretagne.

Forum emploi, le 3 décembre, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc.

*Plus d'infos
saintbrieuc-armor-agglo.bzh*



SéPaP 22

Un service gratuit d'appui aux dirigeants

Pour permettre aux chefs d'entreprise de TPE/PME d'utiliser facilement les aides existantes, les partenaires sociaux, avec l'appui de l'État, de la Région Bretagne et de CATALYS Conseil, proposent la Sécurisation des Parcours Professionnels (SéPaP22). Ce service gratuit, véritable appui aux dirigeants, est là pour : les aider à mieux comprendre les évolutions qui impactent et impacteront les métiers et les compétences dans leur entreprise ; instaurer un dialogue autour du travail et des parcours professionnels ; permettre à leurs salariés d'être acteurs de leurs car-



rières en développant leur employabilité ; les mettre en relation avec les structures d'accompagnement.

Pour bénéficier du dispositif, contactez Sylvie Ollivier, chargée de mission SéPaP22, 06 34 67 37 80, sylvie.ollivier@catalys-conseil.fr

Innov'Deiz

Place aux initiatives socialement innovantes !

La troisième édition d'Innov'Deiz aura lieu le vendredi 30 septembre, à partir de 13h30, en plein cœur du quartier de la Croix Saint-Lambert, à Saint-Brieuc. Cet événement dédié à l'innovation sociale dans le pays de Saint-Brieuc mettra en avant plus d'une trentaine d'initiatives socialement innovantes. La journée démarrera à partir de 13h30 par un accueil et une présentation du programme.

Des initiatives inspirantes seront ensuite présentées, puis des labos de réflexions et des ateliers créatifs permettront de "phosphorer". Vers 17h45, une synthèse animée sera proposée et sera suivie d'un apéro-concert (jusqu'à 20h30).

Innov'Deiz, le 30 septembre, pôle de vie de quartier, rue Jean Grenier, à Saint-Brieuc. Inscriptions avant le 23 septembre sur richess.fr

*Plus d'infos
contact@richess.fr
07 84 00 74 72*



Le salon de la création et reprise d'entreprise

Des infos concrètes aux porteurs de projet

Chaque année, le salon de la création et reprise d'entreprise en Côtes d'Armor est le rendez-vous (entrée gratuite) des porteurs de projet. Il se tiendra le 24 septembre, de 9h à 14h, à l'espace Sciences et métiers, à Ploufragan. De nombreux partenaires seront présents pour informer et répondre aux interrogations de tous ceux qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise, quel que soit leur degré d'avancement. Des mini-conférences (30 min) inspirantes et instructives ainsi que des témoignages sont au programme.



*Plus d'infos
creationrepriseentreprise22.fr*



Poly Process Solutions

Aussi efficace que les solutions qu'il développe

Le cabinet d'ingénierie (Trégueux), qui a à peine un an, embauche déjà sept personnes.

Une rencontre

Yann Le Noc, Allan Cronier et Matthieu Le Bras sont tous les trois ingénieurs, sortis d'écoles prestigieuses : les Mines, Arts et Métiers et Icam. Ces têtes bien faites se sont rencontrées, il y a quatre ans, chez Hutchinson, à Saint-Brieuc. Dans cette usine de fabrication de produits en caoutchouc destinés à l'industrie automobile et aérospatiale, ils ont procédé à la réorganisation du travail, en intégrant davantage d'automatisation et en internalisant certaines tâches. « *J'identifiais les pistes de gain de productivité, Allan et Matthieu les mettaient en place* », raconte Yann Le Noc.

Une idée

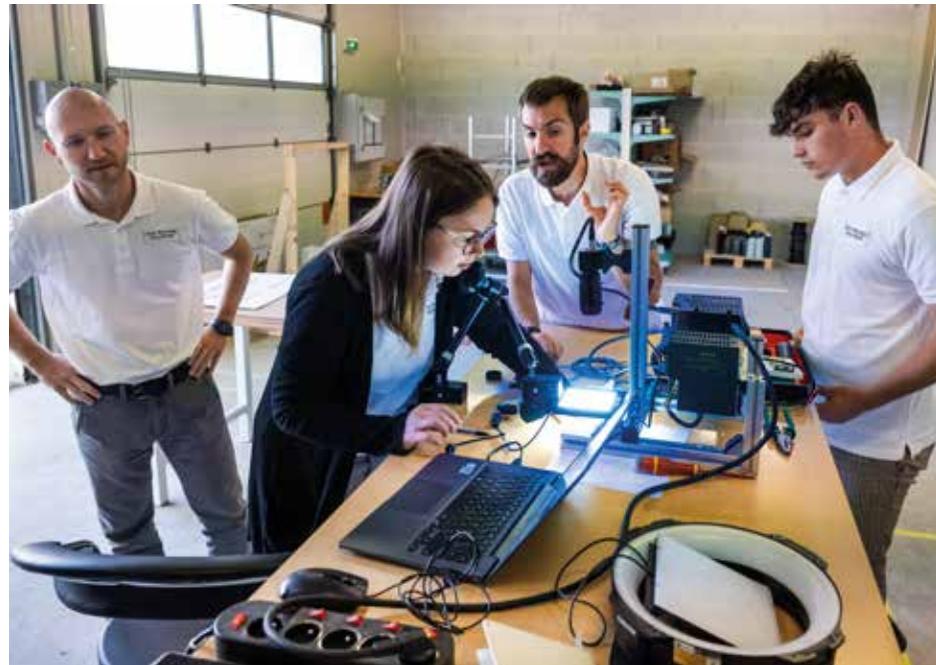
Ces trois collaborateurs ont eu l'idée de proposer à d'autres entreprises – des multinationales comme des PME locales – ce qu'ils ont mis en place dans leurs emplois précédents. « *On savait qu'un besoin existait* », confie Allan Cronier. En janvier 2022, ils quittent alors Hutchinson et créent Poly Process Solutions en février.

Une offre

Poly Process Solutions est un cabinet d'ingénierie qui réalise trois grands types de services pour des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité : le conseil et l'analyse pour accroître la performance d'un outil industriel ; la création d'une solution sur mesure évolutive, son installation et le suivi ; la formation et la maintenance. « *Notre objectif est de contribuer à une industrie forte dans un territoire fort*, assure Yann Le Noc. *Car contrairement à une idée reçue : plus on automatise, plus on crée de l'emploi et plus on réduit les tâches pénibles responsables de troubles musculo-squelettiques.* »

Une technologie

Une technologie est au cœur des solutions d'automatisation développées par Poly Process Solutions : la vision industrielle. Elle permet aux machines de "voir", par



exemple, pour contrôler la qualité, guider le robot, surveiller le process...

Une croissance rapide

Poly Process Solutions n'a pas un an d'existence qu'elle compte déjà une trentaine de clients, de grands groupes internationaux et des PME régionales. Pour l'un d'eux, par exemple, l'entreprise a automatisé 80 % du polissage de la vaisselle. « *Les 20 % restants, les plus techniques, sont toujours réalisés manuellement.* » Face à la demande, les trois associés ont déjà engagé une personne, et sept autres, dont deux apprentis, doivent intégrer très prochainement l'entreprise. « *Pour l'instant, nous ne rencontrons pas de problème pour embaucher, mais nous avons une méthode proactive, explique Allan Cronier. Nous cherchons dans les écoles, sur les réseaux sociaux professionnels... et nous contactons directement les personnes. Nous avons aussi une offre attractive : organisation du travail flexible, mutuelle, formation, salaire... Et nous défendons la créativité !* »

Un soutien

L'entreprise, installée à Cap Entreprises 1 (Trégueux), est soutenue par Réseau Entreprendre Bretagne et par Initiative Armor. Elle a bénéficié du fonds de revitalisation Honeywell (1) pour la création des premiers emplois. Elle peut également prétendre au Pass investissement TPE de la Région Bretagne pour financer l'achat des machines et à l'aide aux projets à fort impact sur l'emploi de l'Agglo. Cette dernière est, en effet, accordée pour la reprise et/ou la création d'au minimum 10 emplois équivalent temps plein en CDI dans un délai de trois ans maximum. ●

(1) Suite à la fermeture et au plan de licenciement économique d'Honeywell (Plainte!), le groupe a été assujéti par la Préfecture des Côtes d'Armor à une obligation de revitalisation du bassin d'emploi de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Plus d'infos
polyprocesssolutions.fr





Inovea

L'orge, élixir de beauté

Inovea, installée à Plœuc-L'Hermitage, utilise cette céréale pour fabriquer ses produits cosmétiques bio et naturels LORJ.

« J'ai une passion pour l'orge, s'enthousiasme Françoise Drouet, dirigeante d'Inovea, entreprise créée en janvier 2021. Cette céréale est belle, élégante, robuste, authentique... Elle est utilisée depuis des millénaires pour ses vertus médicinales et nutritionnelles. Ma grand-mère nous soignait avec l'orge qu'elle cultivait. Elle en faisait des décoctions pour apaiser les maux de ventre ou des cataplasmes pour calmer la toux. »

Cette céréale, Françoise Drouet la recouvre il y a quelques années grâce à son époux qui l'utilise en santé animale. « J'ai plongé mes mains dans un sac d'orge et j'ai senti comme un film protecteur », se souvient-elle. Elle décide alors de mettre les propriétés de l'orge au profit de la cosmétique. « J'en ai tiré un élixir que j'ai confié, début 2021, à Ephyla, un laboratoire breton spécialisé dans la formulation de produits cosmétiques. » Après plusieurs mois de recherche et développement, quatre produits certifiés Ecocert Cos-

mos Organic et labellisés Cosmébio ont vu le jour : une crème visage, un lait corps, un savon solide et du dentifrice en pastilles.

« Il a fallu trouver les bonnes formules, vérifier les bienfaits, travailler sur la texture, le parfum... » explique Françoise Drouet, fière de préciser que l'orge utilisée est produite à Plouagat, où elle a grandi.

Ses soins, commercialisés sous la marque LORJ, vont faire leur apparition dans les magasins bio et naturels, les pharmacies, les parapharmacies... d'ici quelques jours. Ils sont également vendus sur internet. « Je tenais à proposer des prix accessibles », assure cette ancienne utilisatrice de produits de luxe. « J'ai longtemps cru qu'en achetant cher, je m'assurais de la qualité des produits, regrette-t-elle. Ce sont mes quatre enfants qui m'ont ouvert les yeux ! »

Pour mener son projet, Françoise Drouet

a été soutenue par son mari, Pascal. Avec lui, elle est associée de Naturivia, une société qui fabrique des produits naturels destinés à soigner les animaux d'élevage et prochainement des soins cosmétiques pour les animaux de compagnie. Elle est aussi accompagnée par INNÔZH via Emergys, l'incubateur de la Région Bretagne. « Cela m'a aidée notamment en matière de marketing et de communication. »

Naturivia et Inovea sont installées dans les mêmes locaux, ZA de Chantepeie, à Plœuc-L'Hermitage. « Nous avons reçu (via Naturivia) une aide de l'Agglomération pour la réhabilitation du bâtiment que nous avons acheté en avril 2021, indique Pascal Drouet. Nous avons aussi bénéficié du fonds de revitalisation Honeywell pour la création d'emplois et d'un fonds européen pour la numérisation. » ●

Plus d'infos
lorj-cosmetics.com

Économie

Cité de l'emploi

Deux mois pour booster son ego

La Cité de l'emploi propose à huit femmes des quartiers prioritaires de participer à des ateliers destinés à leur redonner confiance en elles.

L'Agglo a été labellisée Cité de l'emploi en octobre 2021. Ce dispositif de l'État vise à lever les freins qui empêchent une personne issue des quartiers prioritaires de la ville d'accéder à l'emploi. « Pour bien cibler nos actions, un diagnostic a été réalisé dans les quartiers (1), explique Anaïs Bourgoïn, chargée de mission Cité de l'emploi. Il a révélé que les femmes sont les plus fragiles au regard de l'accès à l'emploi.

Il montre également que le manque d'estime de soi et de confiance en elles sont des freins importants à leur insertion. »

Afin de remédier à cette situation, Anaïs Bourgoïn a imaginé un parcours de deux mois qui sera d'abord proposé à huit femmes sans emploi issues des quartiers prioritaires "Politique de la ville". « À partir d'octobre, nous proposerons plusieurs ateliers le mardi et le jeudi (pendant les heures d'école). L'accroyoga et le cirque aérien, par exemple, sont des disciplines qui vont leur permettre de se réapproprier leur corps et de travailler sur la confiance en l'autre et en soi. Elle seront accompagnées par une socio-esthéticienne avec qui elles essaieront d'améliorer l'image qu'elles ont

d'elles-mêmes. Elles constitueront un journal créatif, outil d'expression artistique, et participeront à des ateliers photo et vidéo. Enfin, des sorties avec les enfants seront proposées pendant les vacances scolaires. »

Ce parcours gratuit "Estime de soi" est le fruit d'un travail partenarial avec, entre autres, le CIDFF, les associations Erborescence et Le Cercle. Les personnes intéressées peuvent contacter Anaïs Bourgoïn au 02 96 77 33 00 ou par mail, anaïs.bourgoïn@sbaa.fr. Une réunion d'information est prévue fin septembre.

(1) Les quartiers de Balzac/Europe/Ginglin, La Croix Saint-Lambert/La Ville Oger, le Point du Jour, à Saint-Brieuc, et dans le centre de Ploufragan.



Emploi

« Les chômeurs sont au cœur du dispositif »

Véronique et Fatima travaillent depuis plusieurs mois sur le projet Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). L'objectif : créer une entreprise à but d'emploi.



Sylvie, Fatima et Véronique
(de gauche à droite).

Véronique, 59 ans, habite Les Villages, à Saint-Brieuc. Elle fait partie des « PPDE, comme on dit dans le jargon ». Un acronyme pour dire qu'elle est durablement privée d'emploi. Elle a été éducatrice spécialisée pendant trente ans, jusqu'à ce qu'un accident cardiaque et une greffe du cœur chamboulent sa vie. « J'ai décidé de monter une asso au Sénégal et quand je suis rentrée en France, je n'avais plus rien : pas de fiche d'imposition donc pas de logement, pas de travail stable... Et surtout, en enchaînant les petits boulots, je me suis rendu compte que je fatiguais très vite. »

La période de chômage s'installe insidieusement. Son moral est en berne, jusqu'à ce qu'un flyer dans sa boîte aux lettres lui fasse découvrir le projet Territoire zéro chômeur de longue durée. L'idée : créer une

entreprise à but d'emploi, une EBE. « Là, les chômeurs sont au cœur du dispositif, explique Véronique. On part de leurs besoins et de leurs compétences pour construire une entreprise bienveillante » dans laquelle ils travailleront.

Elle s'investit à fond dans le projet et participe régulièrement aux groupes de travail. C'est là qu'elle rencontre Fatima, une habitante du quartier de l'Iroise, à Ploufragan. Son parcours est proche de celui de Véronique : des années de travail en région parisienne – notamment dans le social – et un point de rupture. Pour Fatima, ce n'est pas un souci de santé, mais de mobilité qui l'a fait entrer dans l'engrenage du chômage de longue durée et de la précarité. « Je suis arrivée depuis dix-sept ans en Bretagne avec mes enfants et j'ai découvert que sans permis

de conduire, sans voiture... tu ne peux rien faire. »

Engagée dans des actions de bénévolat depuis des années pour garder du lien social, Fatima avait déjà entendu parler des EBE sur les réseaux sociaux. « Quand j'ai su, en 2019, qu'une telle initiative se montait, j'ai tout de suite souhaité en être, déclare-t-elle. Pas forcément pour y travailler, mais pour aider à la création de l'entreprise. »

Comme Véronique et Fatima, une quarantaine de personnes – des Villages, à Saint-Brieuc, des Plaines-Villes, du centre-ville et des Châtelets, à Ploufragan – participent régulièrement au projet mis en place par un collectif d'acteurs piloté par Sylvie Le Guevel-Alemania, cheffe de projet TZCLD à l'Agglomération. Pour septembre, leur plan d'entreprise doit être présenté au fonds

d'expérimentation contre le chômage de longue durée, puis au ministère du Travail. « S'il est validé, nous bénéficierons de financements et pourrons vraiment lancer l'entreprise », indique Sylvie.

L'entreprise comptera plusieurs activités qui n'entreront pas en concurrence avec les entreprises traditionnelles environnantes : une conciergerie d'entreprise, des activités d'économie circulaire (réemploi de textile, réparation informatique, fabrication de mobilier avec des matériaux recyclés...), de l'agriculture urbaine, une offre de mobilité solidaire et des services notamment aux personnes âgées. « Au final, peu importe l'activité pour les futurs salariés. Ce qui compte pour eux, c'est de se sentir bien dans l'entreprise, que les postes de travail soient adaptés et qu'ils soient bien considérés. » ●

Conseil de développement

« Je peux donner mon avis
et participer aux décisions »

Marine Besnard, Iblis Le Guen et Bernard Pény font partie des 40 citoyens membres du Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ils témoignent de leurs motivations.



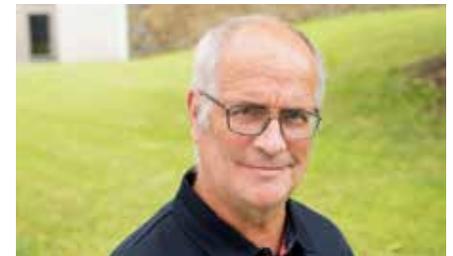
Marine Besnard, étudiante à Rennes, Langueux

« Je suis un double cursus d'études à l'Institut national des sciences appliquées et à Sciences Po. J'ai des cours sur l'aménagement du territoire et l'action publique. Cela m'intéressait d'intégrer le Conseil de développement pour rendre ces sujets plus concrets. J'avais aussi envie de représenter les jeunes du territoire. Depuis mon arrivée au Conseil de développement, en janvier, j'ai assisté à de nombreux ateliers et réunions sur le projet intercommunal de santé, sur les fonds européens, sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), sur le Plan de déplacement urbain (PDU)... Les thématiques sont intéressantes, mais je suis particulièrement concernée par les mobilités. Je vais ainsi faire partie du groupe citoyen pour suivre le PDU jusqu'en 2026. Selon les sujets, les réunions sont plus ou moins interactives, mais tout le monde essaie de s'écouter et les intervenants sont réceptifs. C'est très constructif. J'ai hâte de voir ce qui ressortira de tous ces échanges. »



Iblis Le Guen, cheffe d'entreprise, Saint-Quay-Portrieux

« Je suis québécoise et après quelques années passées aux Pays-Bas, mon mari et moi avons décidé de nous installer à Saint-Quay-Portrieux. Nous avons choisi la Bretagne pour allier plaisir et travail... Au Québec, j'ai été cadre territoriale pendant treize ans et j'ai animé une commission consultative en environnement et développement durable. C'est un organe de gouvernance citoyenne assez proche du Conseil de développement. Je l'ai rejoint parce que j'avais envie de passer de l'autre côté, de ne plus être animatrice, mais participante. Aujourd'hui, j'ai un cabinet de conseil sur les enjeux de transition écologique et urbaine et, dans le cadre de mon travail, j'invite mes clients à s'engager dans les transitions. Au Conseil de développement, je peux donner mon avis et participer aux décisions. Pour moi, c'est important d'être actrice de mon territoire ! J'essaie de me joindre au maximum de réunions. J'ai aussi participé à l'organisation du Tour de France des objectifs de développement durable des Nations Unies. »



Bernard Pény, retraité, La Harmoye

« Avec ma compagne – originaire des Côtes d'Armor – nous nous sommes installés en Bretagne, et plus particulièrement à La Harmoye, il y a deux ans. Nous avons vécu dans d'autres régions et, ici, nous avons été très bien accueillis. Je me sens en quelque sorte redevable... C'est en partie pour cette raison que j'ai souhaité m'investir dans le Conseil de développement. J'ai été élu municipal et intercommunal en milieu rural et je trouve du sens à agir dans un cadre collectif, à me joindre à cet outil de participation citoyenne. Je crois réellement que les collectivités locales doivent partager le pouvoir. J'ai travaillé dans la formation et la recherche en secteur social. Au sein du Conseil de développement, cette expérience va me permettre d'apporter des méthodes d'enquête. J'ai aussi une expertise dans le domaine du handicap. Enfin, j'habite à La Harmoye et j'aurai, sur certains sujets, une vision différente des Briochins, Plérinais ou encore Ploufraganaïs. » ●

Le rôle du Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération est d'émettre des avis, d'être force de proposition sur les politiques publiques locales et de les évaluer. Il peut également s'autosaisir sur certaines thématiques, comme le numérique, le vieillissement de la population, l'avenir du littoral... Le tout dans une démarche prospec-

tive, en ayant toujours en tête les enjeux pour le territoire à moyen terme.

Le Conseil de développement est une instance composée de 79 membres dont 39 structures de la société civile et 40 citoyens représentants différentes communes et différents secteurs d'activité de l'agglomération. Ses membres sont nommés pour six ans.

Conseil de développement
de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
5, rue du 71^e RI, Saint-Brieuc

Plus d'infos
02 96 77 62 24
conseil.developpement@sbaa.fr



Enseignement supérieur

L'Agglo chouchoute ses étudiants

Tous les ans, elle veille à ce que des tarifs étudiants soient mis en place notamment dans les lieux culturels et sportifs. Cette année, elle les étend aux TUB !

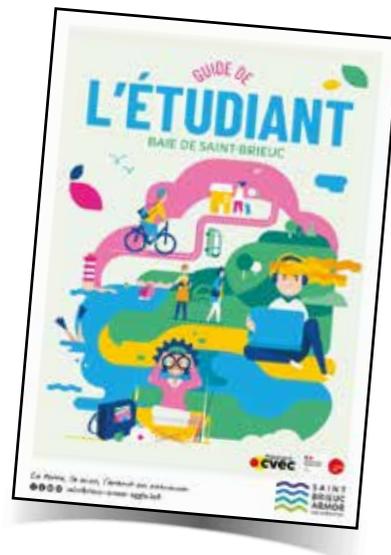
Depuis 2016, l'Agglomération travaille sur la tarification étudiante. Tous ses équipements – piscines, patinoire, médiathèques, Totem de l'innovation... – proposent des tarifs étudiants, voire la gratuité. Et elle soutient, par exemple, Bonjour Minuit, Le Cercle et la MJC du Plateau pour qu'ils adoptent la même démarche.

Cette année, l'Agglo va plus loin en contribuant à une nouvelle offre des TUB. À l'abonnement moins de 26 ans s'ajoute un abonnement étudiant : 120 € par an ou 60 € par an pour les étudiants boursiers, avec la possibilité de mensualiser le paiement. Pour les abonnés, les TUB offrent, en plus, un mois de découverte des services Vélo Rou'libre et - 20 % sur la location mensuelle et trimestrielle d'un vélo. Ils peuvent enfin bénéficier d'un abonnement à

10 € l'année à Vélo'Baie, le dispositif de vélos électriques en libre-service.

Cet effort de tarification a plusieurs objectifs. « Il montre que l'Agglo est un territoire étudiant et qu'elle prend soin de ses jeunes, explique Nicolas Nguyen, conseiller délégué jeunesse et vie étudiante à l'Agglomération. Il permet de mesurer la fréquentation étudiante et ses évolutions. Et il garantit un prix plus avantageux que le "tarif jeune" qui peut s'adresser à des jeunes qui vivent toujours chez leurs parents. »

À noter qu'une agence mobile TUB sera présente au campus Mazier, le 15 septembre, journée d'accueil des étudiants. ●



Vie étudiante

Impossible de s'ennuyer !

L'Agglo propose des activités gratuites aux étudiants afin de leur faire découvrir les atouts et offres de loisirs du territoire.

Paddle, murder party à Quintin, ateliers culinaires... L'Agglo va proposer tout au long de l'année des activités gratuites aux étudiants. Pour chacune d'entre elles, le nombre d'inscrits sera limité à une cinquantaine de jeunes. Les offres seront disponibles sur le site de l'Agglo.

« Nous voulons inciter les étudiants à découvrir tout ce qu'il est possible de faire à Saint-Brieuc et ses alentours, déclare Alice Borgniat, chargée de mis-

sion Vie étudiante à l'Agglomération. L'idée est de créer des souvenirs forts et que le bouche-à-oreille fonctionne. Notre territoire est riche d'activités sports nature, d'évènements culturels... Les étudiants ont plein de raisons de venir et de rester dans l'agglo ! » ●

Plus d'infos
Journée du campus,
le 15 septembre, au campus
Mazier, à Saint-Brieuc.
saintbrieuc-armor-agglo.bzh



TEOMI

Les passages en déchèterie comptabilisés dès juillet 2023

Alors que les enquêtes se poursuivent auprès des habitants, les déchèteries se préparent au passage à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMI) et installent des dispositifs de contrôle.

Les déchèteries absorbent plus de la moitié des déchets des ménages de l'Agglo. Et 50 % sont des déchets végétaux ! L'ambition du contrôle d'accès par les plaques d'immatriculation sera, comme toute la politique de gestion de déchets de l'Agglo, de réduire les déchets à la source.

Ce dispositif entrera en fonctionnement à partir du 1^{er} juillet 2023. Les passages en déchèterie de chaque foyer seront comptabilisés. « Le but est de tester le système, de le roder et de laisser du temps aux habitants pour se familiariser avec ce nouveau mode de fonctionnement, indique Denis Ménard, responsable des déchèteries. Certains vont devoir trouver des solutions pour réduire leurs dépôts en déchèterie car, à partir du 1^{er} janvier 2025, ils seront soumis à une facturation

supplémentaire si le nombre de passages forfaitaires (prochainement défini) est dépassé. Il y a plein de nouvelles habitudes à prendre : utiliser les tontes de pelouse comme paillage, broyer les tailles de branches pour les déposer au pied des plantations, faire réparer, donner, vendre les appareils et meubles défectueux dont on n'a plus l'utilité... »

Le contrôle d'accès permettra aussi de réserver l'entrée des déchèteries – très fréquentées – aux seuls habitants de l'Agglo et de réguler les flux. En effet, afin de limiter le nombre de véhicules dans leur enceinte, le passage sera bloqué en attendant des sorties (comme dans un parking). « Cela garantira davantage de sécurité et permettra aux agents – souvent mobilisés à gérer la circulation – de se consacrer à leurs principales missions »,

remarque Pauline Touboullic, responsable du pôle prévention, tri des déchets, déchèteries. Le traitement des déchets déposés en déchèteries, déjà financé par l'impôt, sera aussi concerné par la TEOMI. Déjà, les six déchèteries gérées par Saint-Brieuc Armor Agglomération ont été aménagées pour les équiper de systèmes de contrôle d'accès par lecture des plaques d'immatriculation. C'est pour cette raison que les enquêteurs demandent aux habitants leurs numéros de plaque d'immatriculation. Plusieurs véhicules par foyer peuvent bien sûr être inscrits.

Plus d'infos

Pour enregistrer ou modifier sa plaque d'immatriculation auprès du service collecte, 02 96 77 62 30. saintbrieuc-armor-agglo.bzh



L'Agglo à votre service

TEOMI : les grandes étapes



1^{er} juillet 2023

Contrôle d'accès en déchèteries (sans facturation supplémentaire si dépassement du forfait). Seules les personnes qui auront transmis leurs numéros de plaque d'immatriculation pourront rentrer.



Aujourd'hui

Tests techniques sur les camions et les bacs pucés.



1 Enquête dans tous les foyers de l'Agglo avec pose de puces sur les bacs marron et jaunes.

octobre 2023

Vote de la grille tarifaire TEOMI par les élus de l'Agglo.

2^e semestre 2023

Comptage du nombre de collectes du bac marron par foyer pour envoi d'une simulation partielle d'impôt au propriétaire.

5

octobre 2025

Les propriétaires reçoivent la taxe foncière avec TEOMI pour l'année 2024.

1^{er} janvier 2025

Les passages en déchèteries sont comptés pour facturation supplémentaire si le forfait annuel est dépassé.

8

7





Des ateliers pour réduire ses déchets

Saint-Briec Armor Agglomération participe à la Semaine européenne de la réduction des déchets et y consacre même deux semaines ! Du 14 au 25 novembre, elle propose de nombreux ateliers gratuits qui se dérouleront en soirée dans différentes communes de l'Agglo. Les thématiques sont variées et grand public. Il sera ainsi possible d'apprendre à confectionner des cosmétiques naturels, à cuisiner sans gaspiller, à mettre des aliments en conserve, à fabriquer des bijoux à partir de chutes de cuir, à repenser sa déco sans acheter... Le programme complet est disponible sur saintbriec-armor-agglo.bzh.

Tous ces ateliers sont animés par des professionnels (Vert le jardin, Coudre à quatre mains, Harmony...). Le nombre de places est limité, il est donc nécessaire de s'inscrire au 02 96 77 30 99.

Environnement

World CleanUp Day : 12 communes mobilisées

Avec l'Agglo, elles participent à la grande journée mondiale de ramassage de déchets le samedi 17 septembre.

La World CleanUp Day est un mouvement citoyen qui vise à mobiliser autour de la thématique des déchets sauvages. L'objectif : rassembler un maximum de participants pour changer les comportements et éveiller les consciences. Cent quatre-vingts pays sont engagés, et en France, des milliers de points de collectes vont être mis en place pour débarrasser la Terre des décharges sauvages, des débris et autres plastiques qui polluent l'environnement.

Dans le cadre de ses missions en faveur de la transition écologique, Saint-Briec Armor Agglomération participe à cette aventure humaine, accompagnée de douze communes du territoire qui organisent, le samedi 17 septembre, une journée ou demi-journée de nettoyage sur leurs territoires respectifs. Tous les participants – adultes comme enfants – sont les bienvenus ! Afin de limiter la quantité de déchets produits, apportez vos gants réutilisables.



- La Méaugon, parking de la mairie, 10h-12h ;
- Langueux, Le Grand Pré, 8h30-12h30 ;
- Plaintel, Espace Terre Rohan, 10h-12h ;
- Plérin, parking de l'espace Part'âge, 7, rue de la Croix, 9h30-12h ;
- Ploufragan, site des Plaines Villes, 10h-12h ;
- Plourhan, mairie, 9h-12h ;
- Pordic, mairie, 10h-12h ;
- Quintin, mairie, 10h-13h ;
- Saint-Briec, 9h-11h30 (différents points de rendez-vous) ;
- Saint-Carreuc, étang du Plessis, 10h-12h ;
- Tréveneuc, place du bourg, 9h-13h ;
- Plaine-Haute, le 16 septembre (après-midi), salle des sports et écoles.

Plus d'infos

saintbriec-armor-agglo.fr
worldcleanupday.fr



1^{er} janvier 2024

Lancement de la TEOMI : les levées des poubelles marron sont comptabilisées.

Lancement de la redevance spéciale pour les professionnels et gros producteurs de déchets.

6





Restauration collective

Cuisiner végétarien, ça se travaille

Une formation "Cuisiner autrement" permet aux professionnels des restaurants collectifs de l'Agglo d'améliorer leurs menus végétariens, devenus obligatoires dans les cantines scolaires.

Lasagnes ou hachis végétariens, boulettes de lentilles, pois chiches et carottes... Les plats végétariens ont fait leur apparition à la rentrée précédente dans les menus de nos enfants. Certaines cantines s'y sont mis avant, mais la loi EGalim, depuis septembre 2021, les rend obligatoires une fois par semaine. Pas toujours facile pour les cuisiniers des restaurants scolaires de changer leurs habitudes et de trouver des recettes adaptées !

« À la demande de certains d'entre eux et dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT), nous avons organisé une formation "Cuisiner autrement" avec le CNFPT (organisme de formation de la fonction publique) », explique Marlène Boësard, chargée de mission PAT à l'Agglo. La première session, théorique, a eu lieu en juin et la

deuxième, pratique, est prévue le 19 octobre. « La formation nous permet de connaître de nouvelles recettes végétariennes équilibrées », raconte Zoé Le Provost, cuisinière au restaurant scolaire de Pordic. Avec sa collègue Rozenn Le Solleu, elles avaient besoin de précisions sur les apports nutritionnels, sur les légumineuses et les céréales. Des informations que la formatrice, nutritionniste et diététicienne, leur a apportées.

À Pordic, le restaurant scolaire a expérimenté les plats végétariens en 2020 avant qu'ils ne deviennent obligatoires. « Pour démarrer, nous avons recherché des recettes par nous-mêmes car l'idée n'était pas simplement de retirer la viande ou le poisson du menu un jour par semaine », raconte Zoé Le Provost.

Aujourd'hui, l'accueil des enfants est

assez bon. « C'est comme les plats traditionnels : ils aiment ou ils n'aiment pas. Mais ils n'ont pas d'a priori. » Pour les séduire, l'équipe de restauration s'applique tout de même à jouer sur les formes, sur la présentation. « Cela contribue au succès », assure Rozenn Le Solleu.

Les temps de préparation des plats végétariens faits maison sont souvent longs, avec beaucoup de travail d'épluchage et de coupe, mais le coût reste raisonnable. Des problématiques sur lesquelles Zoé Le Povost et Rozenn Le Solleu vont pouvoir échanger avec leurs collègues de formation. « C'est aussi ça l'intérêt : échanger avec nos homologues d'autres communes, concluent-elles. On se rencontre très rarement. »

Transition énergétique

L'électricité, comment ça marche ?

Deux animations gratuites sont proposées en septembre autour de l'électricité, des énergies renouvelables et de la maîtrise des consommations énergétiques.

Un "Café électrique"

C'est un moment d'échanges accessible et convivial sur "le contexte énergétique local". Il se tiendra le mardi 20 septembre, à 18 h 30 (durée 1 h 30 à 2 h), au bar Au près de mon arbre, à Saint-Brieuc. Des tutos (sous forme de vidéos) seront présentés et serviront de base pour lancer les débats.

Défi "À la poursuite de l'électricité"

Ce serious game se déroulera le samedi 24 septembre, à 10 h 30 (durée 1 h à 1 h 30), à Trémuson. Grâce à différentes énigmes, les participants découvriront comment l'électricité est produite, transportée, trans-

formée et consommée. Ce défi permettra d'identifier les postes de consommation d'un logement, d'une infrastructure collective ou des transports... Il donnera enfin des solutions pour mettre consommations et usages en adéquation. Inscriptions à climat@sbaa.fr ou au 02 96 77 60 10.

Ces animations sont organisées par le service Transition écologique de l'Agglomération de Saint-Brieuc et animées par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (Alec).

Plus d'infos

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Plus d'infos

La Terre, la mer, l'air et le ciel nous unissent
0000 saintbrieuc-armor-agglo.bzh

SAINT BRIEUC ARMOR



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le fond de baie sous haute surveillance

Le secteur de Langueux, Yffiniac et Hillion fait l'objet d'un diagnostic de vulnérabilité. Des solutions de protection des digues ont déjà été mises en place.

Le diagnostic inondation

Dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi), l'Agglomération a lancé un diagnostic de vulnérabilité du fonds de baie de Boutdeville à Pissoison, qui couvre les communes de Langueux, Yffiniac et Hillion. Ce diagnostic doit permettre d'évaluer trois aléas : la submersion marine, les inondations liées au débordement des cours d'eau et la concomitance des deux. À son issue, des actions et travaux de réduction des risques d'inondation seront envisagés.

L'étude des étangs

Afin d'apprécier le risque d'inondation, l'Agglo vient d'opérer des sondages sur les étangs de Létivy, à Langueux, et de l'Écluse, à Yffiniac. Ils ont été menés par le Cerema qui analyse actuellement les matériaux récupérés lors des carottages. L'objectif est de savoir comment ont été conçus ces ouvrages écrêteurs de crues, de mesurer leur stabilité et de repérer d'éventuels "désordres".

La digue des grèves de Langueux

Des études ont déjà été réalisées sur les digues des grèves de Langueux et de Pissoison, à Hillion. Elles ont révélé que les ouvrages de Langueux sont en bon état. Les clapets à marée – qui empêchent l'eau de mer de remonter vers les ruisseaux à marée montante – sont entretenus régulièrement.

La digue de Pissoison, à Hillion

À Hillion, l'étude a mis en évidence deux fragilités sur la digue de Pissoison. La première : une végétation abondante. « La forte présence de ronciers et autres espèces végétales offre des abris pour les rongeurs et ne permettait pas la surveillance de l'ouvrage, explique Yves Carpier, chargé de la prévention des inondations (Gemapi) à l'Agglomération. En octobre 2021, toute cette végétation a donc été coupée pour

Des sondages ont été effectués à Pissoison (Hillion).



limiter les risques et pour assurer une meilleure surveillance de la digue. »

La deuxième fragilité : les terriers de ragondins. « Ces rongeurs – qui pèsent en moyenne 7 kg et qui peuvent mesurer jusqu'à 60 cm – ont creusé de nombreux terriers qui laissaient circuler l'eau dans la digue et nuisaient ainsi à son étanchéité, mais aussi à sa stabilité. » Une campagne de piégeage des ragondins a donc été menée et les trous ont été rebouchés. « Le rebouchage a été complexe car aucune entreprise n'est spécialisée dans ce domaine. Il a fallu imaginer des solutions avec le Cerema pour repérer les galeries et s'assurer qu'elles étaient complètement comblées avec un matériau naturel le plus proche possible de celui d'origine. »

Les missions Gemapi

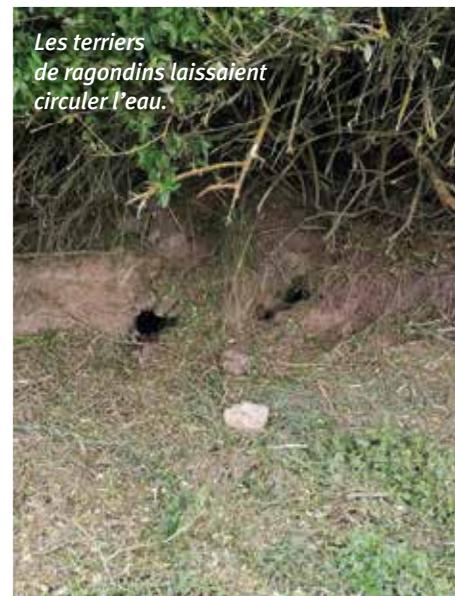
La stratégie en matière de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) a été votée lors du Conseil d'Agglomération du 22 avril 2021.

Pour le volet "milieux aquatiques", des actions de restauration de la continuité écologique, de restauration hydromorphologique des cours d'eau et des zones humides sont engagées sur des secteurs prioritaires.

Pour le volet "Prévention des inondations", l'Agglomération va engager sa responsabilité sur les systèmes d'endiguement des Rosaires (Plérin), des grèves de Langueux et de Pissoison (Hillion). Elle va étudier quatre bassins versants (l'Ic, l'Urne, le Saint-Jean et le Cré) dans l'optique de limiter les risques d'inondation à l'aval (bourg de Binic-Étables-sur-Mer et cœur de baie sur Langueux, Yffiniac et Hillion).

Si l'Agglomération exerce la compétence Gemapi, les propriétaires ont toujours l'obligation d'entretenir leurs ouvrages de protection, leurs cours d'eau et leurs berges.

Les terriers de ragondins laissaient circuler l'eau.





TUB

Le bus reste imbattable

Pour la première fois depuis 2016, le prix des tickets de TUB évolue sans décourager l'usage du bus, au contraire !

S'adapter au contexte

Les tarifs des TUB n'ont pas changé depuis 2016, alors que 93,94 M€ d'investissements ont été réalisés (bus articulés, TEO, Maison du vélo...) et que de nouveaux services ont été proposés, comme, par exemple, NOCTUB ou DOMITUB. « Il était donc nécessaire de réfléchir à la tarification dans son ensemble, sans perdre de vue l'enjeu principal de la politique portée par l'Agglomération qui consiste à encourager les modes de transport les plus vertueux », explique Blandine Claessens, vice-présidente chargée des mobilités.

Soutenir les étudiants et les boursiers

Sensible aux difficultés rencontrées par beaucoup d'étudiants, l'Agglomération a souhaité marquer un engagement fort et éviter la bascule de ces jeunes vers la voiture individuelle. Un abonnement étudiant a donc été créé depuis juillet dernier au tarif attractif annuel de 120 € (60 € pour les boursiers), soit 12 € par mois via le prélèvement automatique. « Cet abonnement, combiné à l'évolution qualitative de l'offre commerciale devant le Campus Mazier (la

ligne A passe désormais toutes les 10 minutes) et la mise en place d'une station de vélos en libre-service (Vélo'Baie), permettra à tous les étudiants de se déplacer facilement », détaille l'élue.

Récompenser les habitués

« La principale évolution de la grille tarifaire est que les tarifs des abonnements mensuels et annuels ne subissent aucune augmentation, sourit Blandine Claessens. Il s'agit là d'un geste fort dans une période financière tendue. Il permet de rendre l'usage du transport public encore plus attractif. » Particulièrement intéressant, l'abonnement annuel Famille à 400 € offre des voyages illimités à l'ensemble d'une famille. Le dispositif de tarification sociale pour les usagers les plus fragiles est maintenu et permet une prise en charge de 50 % du coût des abonnements. Enfin, la prise en charge employeur de 50 % est toujours possible !

Favoriser les achats anticipés

Les titres de transport occasionnels, qui représentent 15 % des usages, eux, augmentent.

Le ticket unité "de dépannage" vendu à bord passe de 1,50 € à 2 €. Idem pour le ticket journée qui passe de 3 à 4 €. Le ticket unité vendu sur internet ou sur l'appli mobile augmente aussi, mais dans une moindre mesure : 1,50 € contre 1,20 €. Enfin, la carte de 10 voyages est fixée à 15 € (+ 3 €) et permet de ne pas subir la hausse du ticket unitaire. L'objectif des ces augmentations : encourager les abonnements ou les achats anticipés de titres afin de faire gagner du temps aux chauffeurs et de renforcer ainsi la régularité des bus

Les tarifs Rou'libre

Les tarifs de Rou'libre, service qui permet de découvrir la mobilité par vélo à assistance électrique, augmentent légèrement, mais demeurent imbattables : 81 € pour un trimestre avec maintien de la réduction de 20 % pour les abonnés TUB (soit 64,80 € pour un trimestre).

Plus d'infos
tub.bzh

Accueil des gens du voyage

L'aire de Ploufragan a fait peau neuve

Parmi les huit aires d'accueil des gens du voyage, celle de Ploufragan a été intégralement réaménagée pour anticiper les exigences légales.

Les huit familles de voyageurs installées, depuis plusieurs années, sur l'aire d'accueil de Ploufragan bénéficient d'aménagement neufs. « Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage rendait cette mise aux normes obligatoire pour 2024 », indique Joël Batard, conseiller missionné Gens du voyage à l'Agglomération.

Le chantier a démarré en novembre 2021

et s'est achevé en juin 2022. Pendant cette période, les voyageurs ont été "relogés" sur une aire provisoire, route du Futur, à Ploufragan.

Suite aux travaux pilotés par l'Agglomération, les emplacements sont passés de 90 à 200 m² environ par famille et ont été équipés chacun d'un bloc sanitaire. « Ils comprennent douches, toilettes – certaines adaptées aux personnes à mobilité réduite – branchement eau et électricité. Et surtout ils sont mieux isolés. » Pour le choix des matériaux, les voyageurs ont été consultés.

L'aire, qui a été agrandie, offre quatre entrées distinctes : une pour deux familles. « C'est comme dans un petit lotissement », remarque Eva Josselin, médiatrice auprès des gens du voyage. La circulation dans l'aire est ainsi plus sécurisée puisqu'il n'y a plus

de voirie intérieure.

Enfin, comme dans les sept autres aires de l'Agglo, un système de télégestion a été installé afin de mettre en place le prépaiement informatique des loyers et des consommations d'eau et d'électricité. « Ce fonctionnement permet d'anticiper le règlement des factures », indique Eva Josselin.

Ce réaménagement a coûté 800 000 € TTC et a été subventionné à près de 80 %. « C'est en remportant trois appels à projet cumulés à deux fonds d'État que l'Agglomération est parvenue à un tel niveau d'aides », précise Joël Batard.

Prochaine étape : la transformation de l'aire d'accueil du Sépulcre (Plérin) en terrain familial.



Logement : des démarches simplifiées

Logement



“ Avec son Espace Info Habitat, Saint-Brieuc Armor Agglomération a pour objectif d'accompagner au mieux les ménages dans leurs démarches liées au logement. Quels que soient leurs demandes ou leurs besoins, le premier réflexe est de s'adresser à l'EIH qui rassemble sept partenaires spécialisés. Achat, investissement, rénovation, construction, problème de copropriété, demande de logement social..., ces derniers sauront délivrer des informations et des conseils objectifs et gratuits.

Afin de garantir un logement décent au plus grand nombre, l'Agglomération soutient les opérations de construction et de rénovation de logements sociaux. Elle propose également des aides habitat qui peuvent souvent se cumuler avec celles de l'État ou d'autres partenaires.

Informations et conseils

L'Espace Info Habitat au service des habitants

Il réunit sept structures qui peuvent répondre à toutes les questions relatives au logement. Il délivre des informations et des conseils personnalisés de façon objective et gratuite.

151 246

habitants dans l'Agglo

85 363 logements

7 700 prises de contact avec l'EIH

1 394 ménages accompagnés

Chiffres pour l'année 2021



« J'ai du mal à me chauffer »

« Je pense adapter mon logement »

« Je veux investir »

« Je rénove »



« Je désire acheter »

« Je cherche un logement social »

« Je veux proposer un logement social »



« J'ai besoin d'aide pour rédiger mon bail »

« Je veux faire des économies d'énergie »



« Mon prêt bancaire est-il intéressant ? »

« J'ai des travaux de copropriété »



« J'ai un souci avec mon propriétaire »

« Je cherche la meilleure solution fiscale »

Un lieu unique, avec sept partenaires pour un ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

OBJECTIF ET GRATUIT





Des rendez-vous en proximité

Les conseillers techniques de l'Espace Info Habitat se déplacent au plus près des habitants en organisant des rendez-vous dans ses trois pôles de proximité.

➤ À Binic-Étables-sur-Mer,

22, rue Pasteur.

➤ À Plœuc-L'Hermitage,

11 A, rue de l'Église.

➤ À Quintin,

La Ville Neuve, Saint-Brandan.

Plus d'infos

Les rendez-vous sont à prendre auprès des partenaires techniques de l'EIH ou au standard au 02 96 77 30 70.



Les conseillers techniques de l'EIH

- Agence locale de l'énergie et du climat – Alec
- Agence départementale d'information sur le logement – Adil
- Soliha
- Urbanis
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement – CAUE
- Les Compagnons bâtisseurs



« L'habitat est le premier facteur de précarité »

Sylvie Guignard, vice-présidente habitat, logement, prévention et politique de la ville, souhaite concilier besoins des habitants et ambitions du territoire.

Quel est le rôle de l'Espace Info Habitat (EIH) ?

L'Espace Info Habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été créé pour simplifier les démarches habitat des citoyens. Il est le point d'entrée unique pour tous les parcours de travaux relatifs au logement : projet de construction, de rénovation ou d'adaptation, informations juridiques, demandes d'aides financières... Il propose un accompagnement objectif et gratuit aux habitants pour les aider à faire les bons choix.

Quel budget l'Agglo consacre-t-elle à l'habitat ?

Il est en moyenne de 6 millions d'euros chaque année. Il comprend les frais de fonctionnement, les aides financières aux habitants, mais aussi la production et la réhabilitation de logements. Tous les ans, l'Agglomération contribue ainsi à la construction de 200 nouveaux logements sociaux. Elle accompagne également les bailleurs sociaux dans les opérations de rénovation.

Comment sont définies les aides habitat proposées aux habitants de l'Agglomération ?

Chaque année, le guide des aides habitat est voté par les élus. Il comprend plusieurs dispositifs qui répondent le plus possible aux besoins des habitants tout en restant en cohérence avec le Projet de territoire et les dispositions gouvernementales. On tend, par exemple, davantage vers la den-

sification que vers l'étalement urbain, donc vers des aides à la rénovation plutôt qu'à la construction...

Quelle est votre priorité en tant que vice-présidente chargée de l'habitat ?

Ma priorité est que chaque habitant puisse se loger. L'habitat est le premier facteur de précarité ! Sans logement, c'est compliqué d'avoir un travail, une famille... Mon objectif est de pouvoir accompagner les habitants tout au long de leur parcours résidentiel : leur permettre d'obtenir un logement abordable, de l'acquérir quelques années plus tard et, pourquoi pas, ensuite, de construire ou rénover une maison.

Quels sont, selon vous, les grands enjeux de demain en matière d'habitat ?

Le programme local de l'habitat 2019-2024 est en cours, mais nous travaillons au suivant et nous devons anticiper les besoins futurs. Les générations issues du baby-boom vont bientôt atteindre le grand âge. Il va falloir accompagner ces papy-boomers pour les aider à bien vieillir dans un logement adapté, à proximité des commerces, des services... Et en parallèle, l'Agglo souhaite toujours garder et attirer des jeunes sur son territoire. Deux problématiques auxquelles s'ajoute une augmentation des prix du marché immobilier que ce soit à l'achat, à la location ou à la rénovation.

Pratique

• Accueil téléphonique

En période scolaire : lundi, mercredi, jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi, de 9h à 12h.

En période de vacances scolaires : du mardi au vendredi, de 9h à 12h.

• Accueil physique sur rendez-vous

5, rue du 71^e Régiment d'infanterie, à Saint-Brieuc.

02 96 77 30 70
infohabitat@sbaa.fr



Je veux acheter

« Les aides ont été décisives pour mon premier achat »

Lisa, 28 ans, vient d'acquérir une maison à Yffiniac. Elle a bénéficié de plusieurs aides pour mener à bien son projet.

Avec le recul, tout a été très vite pour Lisa. « J'ai commencé à parler d'acheter une maison en février et fin avril, je signais le compromis de vente », se souvient la jeune femme. « Je ne voulais pas trop m'éloigner de Saint-Brieuc, où je travaille. Du coup, vu mon budget, je ne pouvais prétendre qu'à un logement à rénover », poursuit celle qui a trouvé son bonheur après seulement trois visites.

Sa maison, en plein bourg d'Yffiniac, était vacante depuis sept ans et se trouve dans un des secteurs prioritaires de l'Agglo. Lisa a ainsi bénéficié de la prime à la vacance (4 000 €) qu'elle a pu cumuler avec la prime à l'achat d'un logement ancien avec travaux (4 000 €) et avec l'aide aux travaux de mise en sécurité électrique (4 000 €).

« J'ai aussi sollicité ma Prime Rénov' (aide ANAH), mais mon dossier est en cours d'instruction », pré-

cise la nouvelle propriétaire qui a envoyé les devis réalisés pour les travaux d'isolation, d'électricité, de chauffage et de pose de nouvelles fenêtres. Plus de 50 000 € de frais sont à prévoir et elle espère récupérer environ 10 000 € supplémentaires d'aide. Cet important chantier de rénovation va lui permettre, « d'après le DPE (1) projeté, de faire passer sa maison de la classe énergétique G à la B ».

« Toutes ces aides sont décisives dans mon projet », assure Lisa. Débrouillarde, elle s'est d'abord renseignée sur internet, mais a tout de même souhaité rencontrer une conseillère de l'Adil (à l'Espace Info Habitat) pour croiser ses informations. De l'organisation, de la persévérance... et une visite de Soliha, avant lancement des travaux, ont simplement été nécessaires pour obtenir ces aides.

(1) Diagnostic de performance énergétique.



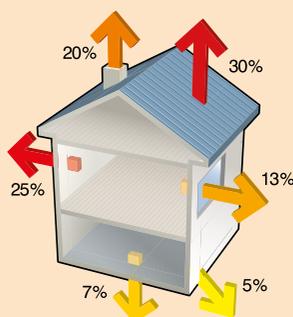
Je veux acheter

Une aide et... un accompagnement

Depuis plusieurs années, Saint-Brieuc Armor Agglomération aide, sous conditions, les ménages à **devenir propriétaire de leur résidence principale**. Il faut, par exemple, être primo-accédant, ne pas dépasser certains plafonds de ressources, acheter un logement de plus de 15 ans ou encore réaliser des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25 %. En 2021, 132 foyers ont ainsi été accompagnés.

En 2022, l'Agglomération poursuit et renforce ce soutien en proposant :

- une visite/diagnostic technique du logement avant achat ;
- l'élaboration de plusieurs scénarios de travaux, avec une lecture des devis ;
- une prime de 4 000 €.



Cet accompagnement est réalisé par les partenaires techniques de l'Agglo : Soliha ou Urbanis.

À noter que la prime à l'achat peut être cumulée avec d'autres aides de l'Agglo, comme la prime à la vacance (lire ci-contre), l'aide à la mise en sécurité ou encore l'aide aux travaux d'adaptation.

Je veux acheter

L'Agglo récompense la sortie de vacance

Pour lutter contre la vacance des logements en centralité, Saint-Brieuc Armor Agglomération accorde une prime de 4 000 € pour tout **achat et/ou réhabilitation d'un logement vacant** (ou local vacant) depuis plus de 2 ans en secteur prioritaire.

Cette prime est accordée pour occuper ou louer le logement comme résidence principale pendant six ans. Pour en bénéficier, le propriétaire occupant doit avoir des ressources inférieures au plafond intermédiaire et réaliser des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25 %. Le propriétaire bailleur, lui, doit s'assurer d'un gain énergétique de 35 % minimum et proposer un loyer raisonnable (niveau intermédiaire) de son logement (non meublé de plus de 40 m²). À cette prime, l'Agglo adjoint un accompagnement technique similaire à celui de l'aide à l'achat (lire ci-contre).

N'hésitez pas à contacter l'Espace Info Habitat pour savoir si votre bien est en secteur prioritaire.



J'adapte mon logement

Un accompagnement pour favoriser le maintien à domicile

À cause de soucis de mobilité, Marcel et Cécile ont aménagé leur salle de bains afin de vivre au rez-de-chaussée de leur maison. Pour cela, ils ont bénéficié d'aides qui dépassent 50 % du coût total des travaux.



Françoise Grovalet dans la salle de bains de ses parents.

« Maman s'est fracturé le col du fémur en janvier 2021, raconte Françoise Grovalet. Les médecins étaient très pessimistes sur son retour à domicile... » Mais impossible pour Françoise et ses frère et sœur d'imaginer leur mère en maison de retraite. « Nous avons promis à nos parents – âgés de 87 ans et demi et 90 ans et demi – qu'on ne les enverrait jamais en Ehpad. » Même un déménagement est inenvisageable. « Ils ont toujours vécu dans leur maison, à Langueux. Elle est beaucoup trop grande, mais à leurs âges, c'est trop tard pour changer. »

Une seule solution : aménager la maison pour que Marcel et Cécile vivent au rez-de-chaussée. « Pour cela, il fallait absolument réaliser des travaux dans la salle de bains qui datait des années 90. La cabine de douche, notamment, était beaucoup trop étroite. »

Début 2021, Françoise Grovalet contacte alors Soliha, opérateur ANAH missionné par Saint-Briec Armor Agglomération pour accompagner les porteurs d'un

projet habitat. « Une ergothérapeute est rapidement venue chez mes parents. Elle a fait des propositions de travaux pour que la salle de bains soit adaptée à un éventuel fauteuil roulant. Le tout pour un prix raisonnable et sans qu'il soit nécessaire – contrairement à ce qu'une entreprise nous avait dit – de casser des murs. »

Une fois le projet précisément défini, Soliha a accompagné la famille Grovalet pour choisir les deux entreprises qui ont réalisé les travaux, pour vérifier les devis et pour monter le dossier de demandes de subventions. En septembre, le chantier était terminé. Fin novembre, les aides étaient versées.

« Tout a été très vite, constate Françoise Grovalet. L'aide de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) s'est élevée à 50 % du coût total des travaux (hors taxes) et celle de l'Agglo à 15 %. Ce soutien financier a été déterminant dans la concrétisation du projet. Sans ça, je ne suis pas sûre que mes parents auraient franchi le pas. »

Je rénove

Plusieurs aides possibles

Afin d'améliorer l'habitabilité des logements, Saint-Briec Armor Agglomération peut subventionner à hauteur de 30 % des **travaux de rénovation pour une mise en sécurité de votre logement personnel** (aide plafonnée à 4 000 €). Il s'agit, par exemple, de travaux de remise aux normes des installations électriques et/ou gaz, de réfection d'une toiture fuyarde... Cette aide s'adresse aux ménages ayant des ressources modestes, occupant un logement de plus de 15 ans où des problématiques d'inconfort ont été diagnostiquées par les conseillers techniques.

Saint-Briec Armor Agglomération double cette aide d'un accompagnement. Ainsi, une visite à domicile et un diagnostic technique sont réalisés pour établir un projet de travaux cohérent avec la capacité financière des propriétaires, les enjeux environnementaux et les conditions d'octroi des aides. L'accompagnateur s'assure également de la conformité des devis/factures de travaux avec les préconisations du diagnostic.

En parallèle, l'État propose différentes aides à la rénovation : Ma Prime Rénov', Ma Prime Rénov' Sérénité, Ma Prime Rénov' Copropriété, Habiter sain ou Habiter serein, Habiter facile, Loc'Avantages ou encore les certificats d'économie d'énergie et primes. Les conseillers de l'Espace Info Habitat sont là pour vous renseigner sur ces différents dispositifs.



J'investis

Acheter, rénover, louer, redynamiser...

Le pari gagnant

Thierry Dumoulin a acheté un logement vacant en centre-ville de Saint-Brieuc pour le louer. Différentes aides financières lui ont permis de concrétiser son projet.

La façade à colombages du 9, rue Saint-Pierre, à Saint-Brieuc, est aujourd'hui charmante. Tout comme l'intérieur de cette maison du 17^e siècle. À chacun des trois étages, une chambre et une salle d'eau. Au rez-de-chaussée, une petite cuisine, une grande pièce de vie et une buanderie. L'ensemble est impeccable après d'importants travaux de rénovation réalisés par Thierry Dumoulin.

Cet investisseur de la région parisienne a acheté 50 500 € cette maison du centre historique de Saint-Brieuc en mai 2020. Elle était dégradée et vacante depuis plusieurs années. Il sait que de gros travaux sont à prévoir : toiture, isolation, électricité, huisseries, assainissement... Mais il ne s'attendait pas à devoir démolir et reconstruire tout un mur extérieur. « Il était complètement poreux, se souvient Thierry Dumoulin. Et face à l'ampleur du chantier, en septembre 2020, j'étais prêt à jeter l'éponge. » Ce sont

les aides accordées pour rénover qui l'ont dissuadé d'abandonner.

« Je me suis renseigné sur les aides possibles », confie-t-il. Il découvre alors que sa maison entre dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) de l'hypercentre et du programme Action Cœur de Ville. Au total, il obtient 91 000 € de subventions sur ses 160 000 € de travaux : 13 000 € de la Ville de Saint-Brieuc pour le ravalement de façade, 32 000 € d'Action Logement au titre de l'OPAH-RU, 34 000 € de l'ANAH et 12 000 € de l'Agglomération. « Il a obtenu une prime à la vacance et une autre à la rénovation », détaille Leslie Caillard, référente habitat privé à l'Agglo.

L'ensemble de ces aides visent à reconquérir les logements vacants, à lutter contre l'insalubrité et à attirer de nou-



veaux habitants, notamment des familles, dans les cœurs de ville. En contrepartie de ce soutien financier, Thierry Dumoulin a signé une convention avec l'Agence nationale de l'habitat et Action Logement par laquelle il s'engage à louer, pendant neuf ans, à loyer social. « Ce dernier est défini selon différents critères, explique Yvonnick Leclerre, directeur territorial d'Action Logement Services en Côtes d'Armor. Ici, il s'élève à 6,06 € le mètre carré. » Des locataires vont être proposés par Action Logement à Thierry Dumoulin. « Il s'agira de salariés dont les entreprises cotisent au 1 % logement. »

Autre impératif : améliorer les performances énergétiques du logement. « De la classe F, nous avons atteint la C », se réjouit l'investisseur, heureux d'avoir mené son projet à bien.

Un accompagnement OPAH-RU

Mandatée par Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'équipe d'animation d'Urbanis, conseiller en habitat et réhabilitation, renseigne sur l'OPAH-RU de l'hypercentre de Saint-Brieuc et accompagne les porteurs de projet. Des rendez-vous sont organisés (sur inscription) à l'Espace Info Habitat, les mercredis, de 9 h à 12 h, et les jeudis, de 13 h 30 à 17 h.

Plus d'infos
02 96 77 30 70
infohabitat@sbaa.fr

J'investis

Des aides financières

À l'échelle nationale

- > ANAH : aides aux travaux Ma Prime Rénov' ou Loc'Avantages ;
- > ANAH : prime à l'intermédiation locative ;
- > les certificats d'économie d'énergie (CEE).

À l'échelle locale

- > aides aux travaux d'Action Logement sur Action Cœur de Ville à Saint-Brieuc ;
- > aides de Saint-Brieuc Armor Agglomération : prime à l'achat de 4 000 € + prime à la vacance de 4 000 € + aides aux travaux pour une mise en location d'un logement à loyer abordable (subvention de 10 % d'une dépense plafonnée, en plus des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat).



J'investis

Des conseils pour sécuriser l'investissement



Fabienne Bouguet, directrice de l'Adil 22.

À l'Espace Info Habitat, l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) délivre des conseils neutres, personnalisés et gratuits sur toutes les questions juridiques et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme. Elle est ainsi un interlocuteur-clé pour les "primo-investisseurs".

« Nous aidons ces futurs propriétaires-bailleurs à prendre les bonnes décisions en fonction de leurs objectifs et à investir en toutes connaissances de causes, explique Fabienne Bouguet, directrice de l'Adil 22. Nous les informons sur les précautions à prendre en fonction de la typologie du bien et de sa situation géographique, sur les charges, sur le règlement de copropriété... Nous pouvons aussi les orienter vers des aides à l'acquisition et à la rénovation. »

Les conseillers de l'Adil informent également sur les régimes fiscaux. « Selon les zones du territoire de l'agglo, le bien et le niveau d'imposition, les investisseurs

peuvent bénéficier du dispositif Loc'Avantages ou du Denormandie. On essaie de trouver le dispositif fiscal en adéquation avec les attentes de l'investisseur. » Pour cela, l'Adil utilise un outil de simulation qui intègre plusieurs données : les aides, le loyer, la période de vacance, les mensualités de prêt, les charges... « Cela permet notamment de ressortir la trésorerie nécessaire pour mener le projet, insiste Fabienne Bouguet. Car contrairement à ce qu'imaginent beaucoup de primo-investisseurs, les loyers ne couvrent pas toujours l'intégralité des frais ! »

« Nous insistons aussi sur la relation locataire/bailleur, conclut Fabienne Bouguet. Nous les renseignons sur le conventionnement social, sur l'intermédiation locative... Nous aidons même les propriétaires à compléter un contrat de location ou encore à rédiger l'engagement de caution et à établir l'état des lieux. »

J'investis

Des garanties pour les bailleurs



La garantie Visale

Action Logement propose Visale, un service gratuit de cautionnement, à un public précaire notamment aux jeunes salariés qui ne disposent pas de garantie. Pour le propriétaire, Visale couvre, pendant toute la durée du bail, les impayés de loyers, les dégradations locatives et prend en charge les éventuelles procédures contentieuses. À noter que le logement doit être la résidence principale du locataire.

L'intermédiation locative

Le propriétaire-bailleur confie la location de son bien à un organisme agréé – l'agence immobilière sociale Soliha ou l'Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) – qui se charge de trouver un locataire. Si le loyer doit rester abordable pour répondre aux besoins des ménages à revenus modestes, le propriétaire bénéficie de plusieurs contreparties avantageuses : une réduction d'impôt sur ses revenus fonciers pouvant atteindre 65 % (Loc'Avantages) et une prime de 1 000 € à 3 000 € (selon la taille du logement et du mode de location). En outre, il dispose des garanties Visale d'Action Logement (lire ci-dessus).

Agence immobilière sociale Soliha,
4, avenue du Chalutier sans pitié, à Plérin
02 96 61 14 41

Agence Immobilière à vocation sociale (AIVS),
1-3, place du Château, à Guingamp
02 96 21 21 54



Je cherche un logement social

Une offre partout dans l'Agglo

Terres d'Armor Habitat est le principal bailleur social du département et de l'Agglomération. Les réponses de François Aussanaire, directeur clientèle et territoires, sur l'offre de logements sociaux.

De combien de logements Terres d'Armor Habitat (TAH) dispose-t-il dans l'Agglo ?

Nous disposons de 8 124 logements familiaux dans l'Agglomération dont plus de la moitié à Saint-Brieuc (4 521). Notre implantation est importante également dans la première couronne, avec 868 logements à Ploufragan, 677 à Plérin, 368 à Tréguieux ou encore 332 à Langueux. Elle est plus diffuse en zones littorale et rurale, mais nous sommes présents dans 27 des 32 communes du territoire. Terres d'Armor Habitat souhaite, en effet, apporter une réponse adaptée partout dans l'agglo en cohérence avec les besoins des communes et en étroite collaboration avec l'Agglomération.

Quels logements sont proposés ?

Le logement social dans des barres et des tours, représentatif de la production des années 60 et 70, c'est terminé ou presque ! Dans l'agglo, environ 75 % des logements TAH sont en immeubles, souvent de taille modeste, et 25 % en pavillons. Dans le département, on est plus de l'ordre de 50-50. Nous disposons principalement de T3 parce que ce type de logement a longtemps été considéré comme le plus polyvalent : il peut répondre tant aux besoins d'une personne âgée seule que d'une famille avec un à deux enfants. Le parc de logements de T2 et T4 reste également important.

Quel est le montant mensuel des loyers ?

Ils sont en moyenne de 345,05 € pour un T3, 383,07 € pour un T4 ou 450,73 € pour un T5. Mais il s'agit bien de moyennes et les écarts peuvent être importants d'un logement à l'autre. Les charges, elles, oscillent en moyenne de 48,98 € pour un T2 à 92,43 € pour un T5. Là aussi, c'est variable en fonction de l'année de construc-

tion, du type et du mode de chauffage, des services.

La demande est-elle importante ?

Oui, dans la mesure où, à ce jour (mi-août), nous avons précisément 4 382 demandes. Cependant ces chiffres englobent tous les dépôts de dossiers, les demandes de mutation comme celles pour un premier accès... Ils ne sont pas complètement le reflet du besoin réel. Dans l'Agglomération, près de 80 % de la population est éligible au logement social ! Et l'augmentation du coût de l'habitat privé ne va qu'amplifier cette pression.

Quels sont les délais d'attente ?

Ils sont en moyenne de 15 mois. Plus la demande de logement est ciblée (quartier, type de logement...) et/ou qualitative (étage, balcon, jardin...), plus les délais d'attente sont longs. Ce n'est qu'au-delà de 18 mois que le délai d'attente est considéré comme anormalement long.

L'offre va-t-elle augmenter ?

Le parc augmente en fonction des capacités de production de TAH et du tissu économique local. Or, les aides de l'État ne progressent pas et celles des collectivités sont contraintes par les budgets locaux tandis que les coûts de construction augmentent considérablement. Mais, en cas de requalification urbaine, la règle c'est "un logement démolé, un logement reconstruit".

Comment et où déposer son dossier de demande de logement social ?

Les demandes peuvent se faire par internet, au siège de TAH (Ploufragan) ou rue Parmentier (Saint-Brieuc). D'ici début 2023,

«Avec les différentes crises sociales, économiques et environnementales que nous traversons, le logement est une politique essentielle qui touche à la dignité de chacun... et en particulier des plus fragiles. TAH perd 1M € /an du fait des réglementations nationales comme les Réductions de loyer de solidarité (RLS). C'est une difficulté réelle. Nous faisons avec les moyens à disposition. À l'heure où de plus en plus d'efforts sont demandés aux uns et aux autres, avec l'Agglomération et TAH, nous nous accordons à faire de la construction et de la rénovation de logements une priorité. Lutter contre les passoires énergétiques, en plus d'améliorer la qualité des logements, participera à éviter les gaspillages d'énergies et à réduire la facture à la fin du mois.» **Martine Hubert, vice-présidente de TAH et conseillère communautaire.**

trois agences vont ouvrir afin d'offrir un service clientèle de proximité amélioré : une en centre-ville de Saint-Brieuc (boulevard Clémenceau), une dans le sud ou l'ouest de la ville et une autre à Tréguieux. Cette dernière gèrera toutes les demandes portant sur les communes hors Saint-Brieuc. Enfin, les dossiers peuvent être retirés et déposés en mairie quelle que soit la commune de résidence souhaitée. À noter que toutes les demandes sont centralisées sur une plate-forme commune à tous les bailleurs sociaux. TAH ne sera donc pas le seul susceptible de faire des propositions de logement aux demandeurs.

Terres d'Armor Habitat
 6, rue des Lys, à Ploufragan
 02 96 94 12 41
terresdarmorhabitat.bzh

Né le 1^{er} janvier 2022, TAH est issu du regroupement de Côtes d'Armor Habitat (bailleur social du Département) et de Terre et Baie Habitat (bailleur social de l'Agglo) et d'une volonté politique de transformer une obligation légale en une opportunité de bâtir le bailleur social de référence du département (70 % du parc social) et au service des territoires (90 % du parc social de l'Agglomération). Saint-Brieuc Armor Agglomération est membre du conseil d'administration et subventionne de manière soutenue sa politique de logement social (PLH) sur son territoire. Martine Hubert, Brigitte Demeurant-Costard, Bruno Beuzit et Stéphane Favrais, élus à l'Agglo, font partie des administrateurs de TAH.





Réserve naturelle

Son histoire remonte au début des années 70

Anouk Villedieu vient de réaliser son mémoire sur l'histoire de la création de la Réserve naturelle. Elle a recueilli de nombreux témoignages.

« La Réserve naturelle de la Baie de Saint-Brieuc a été officiellement créée en 1998 après plus de vingt-cinq ans de mobilisation, raconte Alain Ponsoero, conservateur de la Réserve. C'est l'histoire de toute cette période avant 1998 que nous souhaitons collecter. » Un projet qui a été confié à Anouk Villedieu, étudiante en master expertise et gestion de l'environnement littoral.

« De fin avril à fin juin, j'ai recueilli le témoignage de 19 personnes impliquées dans la création de la Réserve, tant des initiateurs que des scientifiques, des élus, des fonctionnaires de l'État, des journalistes et des opposants », explique Anouk Villedieu qui a retrouvé les acteurs-clés sans trop de souci. Elle a photographié chaque témoin en noir et blanc et a retranscrit leurs propos, soit 25 h 30 d'enregistrement. « La difficulté, ensuite, a été de valoriser ce contenu très riche », sourit la scientifique.

Il ressort de ce mémoire que la Réserve naturelle est le fruit d'une mobilisation citoyenne incroyable. « Tout est parti d'un petit groupe de personnes passionnées par la nature et opposées à des projets



d'aménagement inconsidéré de la baie : création d'une marina, d'un aéroport, d'une zone industrielle... relate Alain Ponsoero. C'était au début des années 70 et les préoccupations écologiques n'étaient qu'à leurs balbutiements. Ce mouvement en est d'autant plus remarquable. »

Le Groupe d'étude et de protection de la nature (devenu Vivarmor Nature en 2000) est créé en 1974, et deux ans plus tard l'idée de constituer une Réserve naturelle dans la Baie de Saint-Brieuc naît. Suivent vingt-deux années de bataille, « les témoins parlent même de combat ». « La force de ce mouvement lancé par des professeurs et des naturalistes, c'est de s'être très rapidement ouvert et d'avoir intégré des pêcheurs, des photographes, des ouvriers... Et plus tard, même les opposants se sont joints au travail de création de la Réserve », constate Anouk Villedieu.

Alors que la Réserve naturelle va fêter ses 25 ans en 2023, ses initiateurs se disent « toujours vigilants ». « Leur expérience et leur engagement doivent nous nourrir pour travailler à l'élargissement du périmètre de la Réserve », conclut Alain Ponsoero.

Maison de la Baie

“Sauvage ! Notre cher poisson”

La Maison de Baie propose du 16 octobre au 11 novembre une exposition pour mieux connaître ce vertébré marin.

Quand on mange un poisson aujourd'hui, c'est un petit bout des vertus bienfaitrices de l'océan que l'on ingère ! Ce dernier est synonyme de nature, de force vitale. Le poisson est identifié comme étant un animal sauvage, il jouit d'une image “bio” par nature.

Cet aliment sain, bénéfique pour la santé physique comme psychologique, est désormais synonyme de bien-être. Mais cela en a-t-il toujours été ainsi ? Et notre poisson sauvage, qui est-il exactement ? Où le trouve-t-on ? Comment est-il capturé ? Conservé ? Consommé ? Du 16 octobre au 11 novembre, à la



Maison de la Baie, l'exposition “Sauvage ! Notre cher poisson” répondra à toutes ces questions à travers 12 modules interactifs.

Plus d'infos

“Sauvage ! Notre cher poisson”, du 16 octobre au 11 novembre, à la Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion. Entrée : de 2 à 4 €, gratuit pour les moins de 6 ans. Billet couplé Maison de la Baie et Briqueterie : de 4 à 6 €. Pass annuel pour les deux musées : de 6 à 10 €. saintbrieuc-armor-agglo.bzh 02 96 32 27 98

Maison de la Baie Des animations pour les vacances

Du 25 octobre au 3 novembre, le musée organise des sorties nature.

Sur la route des migrateurs –
Mardi 25 octobre, à 10 h, dimanche 30 octobre, à 10 h 30 (gratuit).

Baie de Saint-Brieuc : la petite boucle –
Jeudi 27 octobre, à 14 h.

Visite du port de Saint-Quay-Portrieux –
Mercredi 2 novembre, à 10 h.

Baie de Saint-Brieuc : le sentier des marais –
Jeudi 3 novembre, à 14 h.

Tarifs : adulte, 6 €, enfant (6-18 ans), 3 €. Réservation au 02 96 32 27 98.



Le Briqueterie

Un week-end flamboyant

Si la météo le permet, la Nuit des feux va se dérouler les 17 et 18 septembre, dans le parc de La Briqueterie (Langueux). Des ateliers et démonstrations autour des arts du feu se dérouleront dans une ambiance festive.

« Cette année, pour la traditionnelle Nuit des feux, nous avons choisi de mettre davantage l'accent sur les démonstrations et les ateliers pour renforcer l'esprit zen, assure Barbara Daeffler, responsable du musée de La Briqueterie. Il y aura des temps de jonglerie et de musique, mais en déambulation afin de ne pas interrompre les animations. »

Des ateliers de création de bijoux en verre, d'émaillage raku (uniquement le samedi) et de modelage seront proposés (sur réservation) le samedi et le dimanche, à partir de 16 h. Des démonstrations de forge, de soudure à l'arc, de découpe de verre et de fusing, de verre soufflé, de poterie, de différentes techniques de raku, de cuisson au four dogon et au four papier se dérouleront le samedi, de 19 h à 23 h.

Tribal Jâze, groupe de jazz acoustique, évoluera dans le parc verdoyant du



musée, le samedi, à partir de 19 h 30, et le dimanche, à partir de 15 h. La compagnie Cercle de feu transformera, samedi soir (à partir de 21 h) le site en un théâtre flamboyant.

Des petits tours en train seront possibles tout au long du week-end (de 14 h à 18 h) et une visite guidée du musée est prévue le dimanche, à 15 h 30. ●

Nuit des feux, les 17 et 18 septembre, à La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux. Entrée gratuite. Ateliers bijoux et raku, 7 €, tour de petit train, 2,50 €.

02 96 63 36 66

briqueterie@sbaa.fr

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

La Briqueterie

Des ateliers et des stages pendant les vacances

Pendant les vacances de la Toussaint, le musée de La Briqueterie propose des ateliers famille et des stages terre (adultes) durant lesquels chaque participant réalise un objet en argile. Des techniques simples et accessibles sont dispensées pour tous les âges et les niveaux. Pensez à vous inscrire !

Ateliers famille, de 10 h à 12 h, les samedis 22 et 29 octobre et 5 novembre, les mercredis 26 octobre et 2 novembre. Tarifs : 13 € la première personne, 9 € la deuxième et 7 € les suivantes.

Stage masques muraux sur la thématique d'Halloween, le mardi 25 octobre, de 10 h à 17 h. Tarif : 36 €.

Stage crâne décoré, le lundi 24 octobre, de 10 h à 17 h. Tarif : 36 €.

Stage décoration du crâne (suite du stage du 24 octobre), le jeudi 27 octobre, de 10 h à 12 h. Tarif : 13 €.

Inscriptions au 02 96 63 36 66
ou briqueterie@sbaa.fr

Petite Enfance

"De p'tites histoires pour voyager"

Les 28 et 29 septembre, à Hillion, les "Rencontres territoriales Petite Enfance" proposent des ateliers et animations autour de la lecture.

Les "Rencontres territoriales Petite Enfance" s'adressent aux parents, aux enfants de 0 à 4 ans et aux professionnels (assistants maternels, éducateurs de jeunes enfants...). Cette année, elles ont pour thème la lecture. Elles se déroulent le mercredi 28 et le jeudi 29 septembre, à l'Espace Pa-

lante, à Hillion.

Les matinées seront consacrées aux ateliers enfants et adultes (sur inscription). Il sera ainsi possible d'assister à l'animation-spectacle "La famille Bonome" de Yann Quéré et de la compagnie des accordeurs de contes ou encore de découvrir des histoires en musique avec les intervenants musicaux de l'Agglomération.

Le mercredi, en fin de journée, des ateliers réservés aux adultes permettront, par exemple, de réfléchir sur "Le développement des cinq sens dans la littérature enfantine", de fabriquer un livre sensoriel...

"Rencontres territoriales Petite Enfance", espace Palante, à Hillion, le 28 septembre, de 8 h 45 à 12 h et de 19 h à 22 h, le 28 septembre, de 8 h 45 à 12 h. Gratuit. Inscriptions au 02 96 77 60 50 rpeagglo@sbaa.fr

RENCONTRES TERRITORIALES PETITE ENFANCE
"Des p'tites histoires pour voyager"

Mercredi 28 et jeudi 29 septembre
HILLION - Espace Palante

GRATUIT
Infos/inscriptions
Relais Petite Enfance
02 96 77 60 50
rpeagglo@sbaa.fr

La Paroisse, la Mer, l'Avant en commun
02 96 77 60 50 saintbrieuc-armor-agglo.fr

SAINT-BRIEUC
ARMOR



Mois de l'Accessibilité

Les Médiathèques de la Baie se mettent au... sport accessible

Durant tout octobre, à l'occasion du Mois de l'Accessibilité, elles proposent des actions sur le thème des sports.

« Ensemble, les Médiathèques de la Baie (31 bibliothèques) offrent un service d'information, de formation, de culture et de loisirs avec, à l'esprit, qu'il soit accueillant et facile d'accès pour chacun », déclare Albane Lejeune, coordinatrice Lecture publique à l'Agglomération. Dans ce sens, depuis 2019, elles sont engagées dans un ambitieux projet en faveur de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. « Formation des équipes, aménagements des espaces, collections, communication, services sur place ou numériques, actions culturelles, partenariats..., l'accessibilité est pensée avec un grand A. Et nous avons souhaité aller plus loin et en faire un événement dans les communes de l'agglomération. » C'est ainsi qu'est né le premier Mois de l'Accessibilité qui s'est déroulé en octobre 2021. L'objectif : « Sensibiliser le grand public aux problématiques du handicap et

toucher les personnes handicapées pour leur montrer que les médiathèques leur sont complètement accessibles. »

Pour sa deuxième édition, le Mois de l'Accessibilité met à l'honneur... les sports. Mais forcément, le livre et la lecture sont aussi de la partie ! En octobre, une quarantaine d'actions gratuites et ouvertes à tous vont être proposées dans 15 médiathèques.

Petite sélection

Parmi les animations au programme, les médiathèques d'Hillion, Plaintel, Ploufragan ou encore Saint-Brieuc vont proposer, du 3 au 7 octobre, une expérience à 360° grâce au casque de réalité virtuelle d'Oséos. Il donnera, par exemple, la sensation de voler comme un aigle en Italie, de s'évader sur l'île de la Réunion...

Le 21 octobre, à 18 h, la médiathèque de Saint-Julien recevra Laurent Savard qui donnera une conférence gesticulée autour de l'autisme et de son expérience de papa. À Plaintel, le 26 octobre, à 14 h 30, la Compagnie Aramis invitera à "Danser dans le noir... Danser sans se voir". Un atelier



qui permettra de prendre conscience des entraves liées au handicap visuel au travers de la danse.

Autre temps fort : le 15 octobre, à 10 h, à la médiathèque d'Yffiniac, Charlène Coatantiec, basketteuse, partagera son expérience de sportive handisport. ●

*Plus d'infos
mediathequesdelabaie.fr
saintbrieuc-armor-agglo.bzh.
Réservations auprès de la médiathèque concernée. Nombre de places limité.*

Médiathèques de la Baie

Kermesse "Lisons 2032"

Les Médiathèques de la Baie élaborent leur nouveau projet commun pour les dix ans à venir. Pour ce faire, elles ont fait appel à la contribution de tous : habitants, partenaires, élus et bibliothécaires. Les partenaires culturels, éducatifs et sociaux, notamment spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, y ont tenu une place importante.

Le fruit des 10 mois de cette démarche, baptisée Lisons 2032, est présenté à tous le mercredi 5 octobre sous une forme festive et ludique. Rendez-vous entre 17 h et 20 h, au centre inter-administratif de Saint-Brieuc (entrée libre).

Médiathèques de la Baie

Tréveneuc rejoint le réseau

La bibliothèque de Tréveneuc a intégré, en juin, les Médiathèques de la Baie. Elle porte ainsi le réseau à 31 bibliothèques réparties dans 24 des 32 communes de l'Agglo.

Les abonnés à la bibliothèque de Tréveneuc peuvent désormais, avec la même carte, emprunter des ouvrages dans les autres structures du réseau. Ils bénéficient aussi de la Baie Numérique qui leur donne accès à des journaux, des films, des outils de formation... Et grâce au site

internet des Médiathèques de la Baie et de l'appli mobile MaBibli, ils disposent d'une multitude d'infos.

Enfin, la collection tréveneucquoise est à son tour accessible à tous les abonnés du réseau et l'équipe de bénévoles est fin prête à les accueillir.

*Plus d'infos
mediathequesdelabaie.fr*



Scènes Magiques

« Un plateau avec
les meilleurs artistes »

Le magicien Gérald Le Guilloux organise les Scènes Magiques qui auront lieu le 5 novembre, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Présentation.

Que nous réservent ces 11^e Scènes Magiques ?

Comme tous les ans, j'ai concocté un plateau avec les meilleurs artistes du moment. J'ai allié magie et cirque afin qu'il y en ait pour tous les goûts. Les Sandros (Portugal), les as de l'équilibre, époustoufleront le public. Jean Garin nous emmènera dans son univers très poétique et romantique. Les Frères Taquin (Belgique) surprendront avec leur numéro d'automates. Il y aura aussi de l'illusion avec le show de "quick change" de Double Fantasy (Ukraine) et de l'acrobatie avec les Frères Pellegrini (Italie). Et comme d'habitude, je ferai aussi une apparition en début de spectacle avec un nouveau numéro.

Pourquoi organisez-vous ce spectacle spécifiquement à Saint-Brieuc ?

Parce que je suis briochin, enfin donanais. Je vis ici et j'aime mon territoire. Au départ, en 2010, l'idée des Scènes Magiques était de proposer un spectacle féérique avant Noël. Ça a fonctionné et je continue.

Cette année, vous avez remporté deux grands prix de cirque. Vous restez bien magicien ?

Oui, bien sûr. J'ai été invité au festival international de cirque de Saint-Paul-lès-Dax en tant que magicien. D'habitude, les magiciens n'aiment pas les représentations sur une piste de cirque car il y a des yeux partout... Mais moi, qui ai travaillé dans les cabarets, ça ne me fait pas peur ! Et à ma grande surprise, j'ai reçu le Capital Circus of Budapest (Hongrie) et le Circo Quimera (Espagne). J'ai déjà remporté plein de prix prestigieux – le Mandrake d'or en 1998, la Baguette d'or de Montecarlo et la Colombe d'or en 1994, les Anneaux d'or de Lausanne en 1996, le Master of magic en 2014... – mais



Gérald Le Guilloux a reçu des mains du ministre de la Culture hongrois, Péter Fekete, le Capital Circus of Budapest.

jamais de prix de cirque. Ça m'a relancé sur d'autres chemins. À 54 ans, je reste un vrai compétiteur !

Quelles sont les clés de votre succès et de votre longévité artistique ?

Je suis toujours à la recherche de nouveautés. Je crée mes tours moi-même et je fabrique mes propres "outils". En tant qu'ancien plombier-chauffagiste, je suis habile de mes mains et bon bricoleur. L'autre clé du succès, c'est la passion et savoir émerveiller le public dès les trois premières secondes. Pour ça, il faut une mise en scène impeccable. Comme me disait James Hodges, mon metteur en scène : « Il faut être élégant, propre sur soi. » ●

Scènes Magiques, le 5 novembre, à 15 h 30 et 20 h 30, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Tarifs : de 22 à 25 €.



Littérature jeunesse

Des rencontres et des dédicaces

Deux salons du livre jeunesse sont au programme d'ici cet hiver dans l'agglo. Le premier se tiendra le samedi 24 septembre, à la salle des fêtes de Lantic. Douze auteurs et illustrateurs jeunesse seront présents afin de rencontrer les lecteurs et de dédicacer leurs albums. Parmi eux, Virigine Le Pape, autrice pordicaise, qui aime écrire des livres autour de la famille, de la transmission, de l'écologie et des petits bonheurs simples.

Le 10 décembre, ce sera le tour du salon du livre jeunesse de Ploufragan dont le thème, cette année, est intitulé "Tissons des liens". 24 auteurs et illustrateurs participeront à ce

moment d'échanges salle des Villes Moisan. Parmi eux, Philippe Lechermeier, invité d'honneur de cette édition concoctée par la section culturelle de l'Amicale laïque de Ploufragan.

Chacun des deux salons sera précédé de rencontres d'auteurs et illustrateurs dans les écoles et/ou médiathèques.

Salon du livre jeunesse de Lantic, le 24 septembre, salle des fêtes. Gratuit.

Salon du livre jeunesse de Ploufragan, le 10 décembre, salle des Villes Moisan. Gratuit.



FESTIVAL

Robien Libre #6, du 16 au 18 septembre
quartier de Robien, à Saint-Brieuc

MUSIQUE CLASSIQUE

Les Heures musicales de Binic
et de la Baie, du 26 au 30 octobre,
à Binic-Étables-sur-Mer

SALON DU LIVRE

Ouïr'Lire, les 26 et 27 novembre,
à Plœuc-L'Hermitage

Carnalorock

Le grand retour de l'esprit carnavalesque

À la suite d'une édition limitée en 2021, le festival briochin revient en force avec une programmation inédite, du rock au métal en passant par des notes électropop ou de soul. Carnalorock réapparaît cette année, les 21 et 22 octobre à Saint-Brieuc, avec 12 groupes porteurs de valeurs humanistes, solidaires et engagées. Son secret ? « *Dénicher des têtes d'affiches et des artistes en développement internationaux, nationaux et régionaux.* » Le public aura le plaisir de partager des moments privilégiés avec *Dead Kennedys*, groupe pionnier de punk hardcore américain, *les Wampas*, groupe de punk-rock aux textes résolument actuels, ou encore *Deluxe*, groupe d'électropop au ton festif.

L'événement, qui compte parmi les plus anciens festivals de Bretagne, offre aussi espaces de restauration, d'information et de prévention, de détente et d'activités ludiques, au cœur d'une ambiance définitivement inoubliable. Carnalorockeurs, Carnalorockeuses, à vos agendas !

Carnalorock, salle Robien, à Saint-Brieuc, les 21 et 22 octobre.

Tarifs : 55 € pass 2 jours et 33 € la soirée.

Plus d'infos

carnalorock.com



Festival des chanteurs de rue Place à la chanson française !

Le Festival des chanteurs de rue, ça se passe les samedi 5 et dimanche 6 novembre au cœur de la petite cité de caractère de Quintin. Chansons françaises, reprises ou compositions, a cappella ou avec accordéon, guitare, violon, trompette, harmonica ou encore orgue de barbarie..., tout est possible, mais ça se déroule dans la rue !

Pour davantage de convivialité et pour faciliter les rencontres entre artistes, le concours, c'est terminé. Ce sera au public de décerner son prix.

Festival des chanteurs de rue, les 5 et 6 novembre,
à Quintin. Gratuit. Buvette et restauration sur place.

Plus d'infos

festivalchanteursderuequintin.fr

Jeune public

Un Œil Vagabond en ébullition

L'Œil Vagabond, festival de cinéma jeune public (à partir de 3 ans), portera, cette année, sur les émotions. Il s'arrêtera dans l'agglomération, pendant les vacances de la Toussaint : les 26, 27 et 28 octobre, à l'espace culturel Palante et à la médiathèque d'Hillion et le 4 novembre, à la salle Horizon et à la médiathèque de Plédran.



Trois "espaces" permettent aux enfants de "voir et faire". Dans le Jardin de l'œil (gratuit), ils manipulent des installations interactives et s'adonnent à des jeux spécialement conçus par l'Œil Vagabond. Le spectacle de poche implique petits et grands dans des univers et des techniques variées (marionnettes, théâtre d'objets, contes...) et les emmène à la découverte des coulisses du cinéma. Enfin, ils entrent dans le vif du sujet avec des films de tous genres, pour des tranches d'âge spécifiques, mais aussi pour les familles.

Tarif : 4 € par personne
pour la séance cinéma ou le spectacle.

Plus d'infos

www.oeilvagabond.net

Jeunesse

De Beaux Lendemain reviennent

Après une belle première édition en 2021, De Beaux Lendemain reviennent du 22 au 26 novembre dans huit communes de l'agglomération : Saint-Brieuc, Trégueux, Ploufragan, Pordic, Binic-Étables-sur-Mer, Plourhan, Quintin et Plaintel. De Beaux Lendemain est un festival « *art, enfance, jeunesse, pluridisciplinaire axé principalement autour du théâtre et de la danse contemporaine* », explique Erik Menesson, codirecteur du festival, en précisant que « *même s'il est dédié à la jeunesse, ce rendez-vous s'adresse à tous !* ».

Au programme de ces cinq jours : quinze spectacles et propositions artistiques. Trois d'entre eux se dérouleront en extérieur et notamment "Les gens qui dansent", un *soul train line*, concept chorégraphique qui, à l'origine, consiste à improviser des danses funky. « *L'idée est de partager un moment agréable et de danser dans la rue tous ensemble, quel que soit l'âge, le niveau...* » détaille Erik Menesson. Une invitation à l'image du flashmob proposé l'an dernier. Rendez-vous, le samedi 26 novembre, à 16 h 30, au 7 Bis, rue Baratoux, à Saint-Brieuc.



Plus d'infos

de-beaux-lendemain.fr



TRIATHLON
Triathlon de la baie d'Armor, le 2 octobre,
à Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc

COURSE CYCLISTE
La Flèche Plédranaise, le 18 septembre,
à Plédran

BMX 2 jours de sensations fortes

Le BMX Event va se dérouler les samedi 19 et dimanche 20 novembre au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Près de 1 500 pilotes amateurs (à partir de 8 ans), semi-professionnels et professionnels de l'Ouest, mais aussi d'Europe vont déferler sur la piste de BMX aménagée spécialement dans le hall 2. Cette piste de 340 m comprendra une butte de départ (à 3 m de haut), quatre virages et de nombreuses bosses. Le show promet d'être spectaculaire, notamment le samedi soir ! Durant ces deux jours de sport extrême, des concerts et des animations seront proposés, en journée, dans le hall 1. « *L'objectif est de faire découvrir et de promouvoir le BMX en proposant autre chose que du sport* », explique Éric Thouin, directeur du BMX Saint-Brieuc Côtes d'Armor.

BMX Event, le 19 novembre, de 8 h à 23 h, le 20 novembre, de 8 h à 18 h, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Tarifs : 15 € par jour ou 25 € le week-end pour les adultes, 10 € par jour ou 15 € le week-end pour les enfants.

Plus d'infos

 Saint-Brieuc BMX Côtes d'Armor

Fête des jardins Les papillons à l'honneur

La Fête des Jardins, qui se tiendra les 22 et 23 octobre au château de Pommorio, à Tréveneuc, aura pour thème cet automne : "Les plantes pour les papillons de nos jardins". Benoît L'Hotellier, jardinier et photographe naturaliste spécialisé dans la flore mellifère et attractive pour les insectes pollinisateurs, donnera deux conférences, les samedi et dimanche, à 15 h, sur les "Plantes et papillons de nos jardins". Il dédicacera son livre « Planter pour les abeilles, papillons et autres insectes pollinisateurs » et exposera certaines de ses photos. D'autres animations (notamment pour les enfants), ateliers et conférences sont au programme. Pépiniéristes, producteurs de plants potagers bio produits en local, de graines et semences bio... ainsi que des artisans locaux (vanniers, potiers, herboristes, ébénistes, éla-gueurs...) seront présents.

Fête des jardins, les 22 et 23 octobre, de 10 h à 18 h, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Entrée : 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans.



Plus d'infos
fetedesjardins.com

Foire aux poulains Plaintel se remet en selle

Rituel attendu par tous les spécialistes du cheval breton, l'édition 2022 de la foire aux poulains de Plaintel, après deux années d'absence, est maintenant toute proche. Les spécialistes du cheval breton se donnent donc rendez-vous le lundi 3 octobre à Plaintel pour le traditionnel marché de chevaux bretons (traits et postiers) et de loisirs (selles, poneys, ânes...) qui se tiendra sur l'espace enherbé situé au Tertre Rohan. À cette occasion, 15 à 20 000 personnes seront présentes sur le foirail et dans les rues de Plaintel.

Outre l'attraction que suscite le cheval, le comité d'organisation propose aux visiteurs un marché avec plus de 250 camelots et exposants, des offres de restauration alléchantes, comme la célèbre morue traditionnelle cuite à l'ancienne, un éco-village, des découvertes d'expositions, sculpteurs, écrivains...

Cette journée festive est précédée le 1^{er} octobre d'un bal concert country (à partir de 20 h 30) et le 2 octobre d'une randonnée équestre montée et attelée avec un départ du Tertre Rohan (à partir de 9 h).

Pendant les trois jours, un grand concours de boules est organisé.



Plus d'infos
02 96 32 52 52

Foire-Expo des Côtes d'Armor Plus intense, plus diversifiée, plus innovante

La Foire Exposition des Côtes d'Armor se déroulera du 14 au 19 septembre au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Cette année, l'événement se concentre sur six jours. Il se diversifie en proposant davantage d'activités intergénérationnelles et en mettant l'innovation et les nouvelles technologies à l'honneur.

Comme à chaque édition, plus de 250 exposants seront présents et la Foire-Expo accueillera le salon des véhicules de loisirs. Et elle mettra aussi en avant un pays ou une thématique : cette année, le village sera canadien !

Foire Expo, du 14 au 19 septembre, de 10 h à 19 h (20 h, hall gastronomie). Tarifs : 5 € ; gratuit pour les moins de 18 ans, les personnes handicapées et les scolaires ; gratuit pour tous le mercredi 14, de 10 h à 12 h, le lundi 19, pour les femmes et le jeudi 15, pour les seniors.

Plus d'infos
saintbrieucexpocongres.com



Saint-Briec Armor Agglomération

5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Briec
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbriec-armor-agglo.bzh
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22800 Saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A rue de l'Église,
22150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 42 17 70
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22 rue Pasteur,
22680 Binic-Étables-sur-Mer
(tous les courriers sont à transmettre
au 5 rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22000 Saint-Briec)
02 96 77 60 56
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Économie, entreprises

02 96 77 20 40

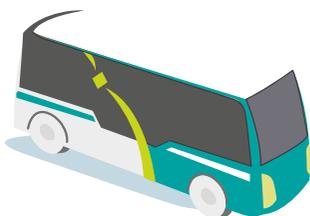
Espace Initiatives Emploi

47 rue du Docteur Rahuel,
22000 Saint-Briec
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h



Relais Petite Enfance

02 96 77 60 50



TUB

Point TUB
5 rue du du Combat des Trente,
22000 Saint-Briec
02 96 01 08 08
allotub@tub.bzh
www.tub.bzh

Maison du vélo

Place François Mitterrand,
22000 Saint-Briec
02 96 61 73 15
roulibre@baiedesaintbriec.com



Collecte des déchets, tri, déchèteries

02 96 77 30 99



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1 rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,
22000 Saint-Briec
02 96 68 23 50
eau@sbaa.fr
lundi, mardi, mer. et vend., de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h ; jeudi, de 8 h 30 à 12 h.

Espace Info Habitat - Rénovation

5 rue du 71^e RI, 22000 Saint-Briec,
02 96 77 30 70
Lundi, mercredi, jeudi, de 9h à 12h et de
13h30 à 17h, vendredi, de 9h à 12h.
infohabitat@sbaa.fr

CIAS



Antenne Centre
13 rue Pierre Mendès-France,
à Trégueux
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littoral
22 rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

Halle Maryvonne Dupreur

67 rue Théodule Ribot, à Saint-Briec
02 96 33 03 08
halle.athletisme.dupreur@sbaa.fr

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22000 Saint-Briec
02 96 756 756

Aquaval
17 rue de Gernugan,
22000 Saint-Briec
02 96 77 44 00

Hélène Boucher
67 rue Théodule Ribot,
22000 Saint-Briec
02 96 78 26 15

Goelys
Rue Pierre de Coubertin,
22520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa
Rue de la Fosse Malard,
22800 Quintin
02 96 58 19 40

La patinoire

24 rue du Pont Léon,
22360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf de la Baie de Saint-Briec

Avenue des Ajoncs d'Or,
22410 Lantic
02 96 71 90 74

Pôle nautique Sud Goëlo

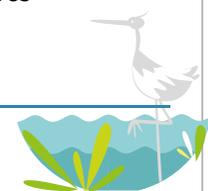
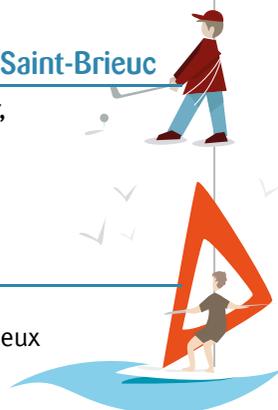
Quai Robert Richet,
22410 Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 54 65

La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22360 Langueux-les-Grèves
02 96 633 666

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22120 Hillion
02 96 322 798





Thibaut LE HINGRAT
pour le groupe des élus socialistes,
écologistes et divers gauche



Thierry STIEFVATER
pour le groupe des
élu.e.s EELV – Gauche
citoyenne – UDB

Groupe de la majorité

Territoire zéro chômeur : garantir l'emploi pour redonner confiance et compétences

Personne n'est inemployable, sous réserve d'un poste adapté. Ce n'est pas le travail qui manque, car de nombreuses tâches socialement et écologiquement utiles restent à réaliser. Ce n'est pas non plus l'argent qui manque, car la privation d'emploi coûte plus cher que la création d'emplois supplémentaires. Tels sont les principes fondateurs de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), votée par l'ensemble des groupes du conseil d'Agglomération en juin 2022.

Localement, le "Défi Zéro Chômeur" a été lancé en 2018 par quatre associations : Emmaüs, Secours catholique, Adalea et ATD Quart-Monde. En fédérant l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion et de l'emploi, c'est un collectif de plus de 80 personnes éloignées de l'emploi qui porte actuellement la démarche pour des bénéficiaires habitant un territoire à cheval sur Saint-Brieuc et Ploufragan (1).

S'appuyant sur le droit à l'expérimentation des collectivités territoriales inscrit dans la Constitution depuis 2003 et sur deux lois votées à l'unanimité du Parlement en 2016 et 2020, la démarche TZCLD doit – pour le moment – s'inscrire sur un bassin de vie de 5 000 à 10 000 habitants. Idéalement, notre groupe d'élus plaide pour une loi qui permettrait d'étendre le dispositif à l'ensemble des communes de l'Agglomération qui souhaiteraient s'y inscrire. Le Territoire Zéro Chômeur toucherait ainsi davantage de personnes privées durablement d'emploi.

Avec le soutien du Département et de l'État, la réaffectation de l'ensemble des aides sociales et du coût de la privation d'emploi permettra de financer 100 emplois au sein de la première Entreprise à But d'Emploi (EBE). Charge au collectif des salariés d'y définir leur future fiche de poste. Saint-Brieuc Armor Agglomération portera ce dossier comme collectivité cheffe de file, en mobilisant 45 % du coût de fonctionnement, soit 146 732 € sur 2022-2026, pour financer trois postes d'un service d'appui dédié. Les communes de Saint-Brieuc et Ploufragan abondent les 55 % restants. Chaque futur salarié de l'Entreprise à But

d'Emploi (EBE) signera un CDI à temps choisi et sera rémunéré au moins au niveau du SMIC, soit environ 1 329 € net. Si cette première entreprise qui laisse ses bénéficiaires trouver leur travail s'avère économiquement viable, le service partagé porté par notre Agglo ouvrira une deuxième EBE. Ce sont ainsi plusieurs dizaines de vies d'habitants qui pourraient changer durablement grâce à ces 200 emplois créés.

Les personnes concernées par notre projet TZCLD ont souvent fait face à des accidents de la vie ou à des situations de handicap, voire d'exclusion, qui rendent leur (ré)insertion difficile. Pour lever ces obstacles et résorber cette grande précarité, l'inscription dans un cadre d'emploi durable et garanti, ainsi qu'un accompagnement personnalisé dans la définition de son futur poste, constituent des atouts majeurs pour reprendre confiance en sa capacité à exercer son travail et développer de nouvelles compétences.

Un comité local pour l'emploi, réunissant associations, élus des collectivités et acteurs

économiques sera chargé d'évaluer en continu la viabilité économique de l'EBE. Les futures activités et emplois créés doivent ainsi s'inscrire dans

un cadre non concurrentiel avec les activités des entreprises du territoire, autrement dit, ne pas détruire ou menacer d'emplois existants au niveau local.

D'après les retours d'expériences des territoires déjà labellisés, les salariés des EBE accomplissent typiquement des tâches délaissées par le marché traditionnel du travail, à forte valeur écologique et sociale ajoutée. Ils préservent ou nettoient l'environnement, ils garantissent du lien social de proximité ou imaginent des filières de réemploi et de recyclage. Nous faisons le pari de réconcilier dignité des personnes et efficacité économique. Notre majorité est fière d'expérimenter en faveur de l'emploi et de la dignité. Sous réserve de validation de notre dossier au niveau national, notre première EBE pourrait voir le jour début 2023.

(1) Les Villages, Point-du-Jour, Plaines-Villes, Iroise, centre de Ploufragan et zone des Châtelets.

Une rentrée associative décisive

L'agglomération briochine est riche de plusieurs milliers d'associations, les forums bouillonnent et la vitalité de notre tissu associatif n'est plus à démontrer. Néanmoins, cette rentrée se fait dans des conditions particulières tant la crise sanitaire a marqué la vie associative.

Deux ans après le début de la pandémie, Recherches & Solidarités et le Mouvement Associatif ont souhaité faire le bilan auprès des associations. L'enquête publiée le 27 juin 2022 fait état d'une « situation très tendue ». Parmi les difficultés rencontrées, la question des bénévoles est l'une des premières préoccupations, suivie du renouvellement des dirigeants bénévoles, de la situation financière et la diminution du nombre d'adhérents (conséquence directe de la baisse de pouvoir d'achat des familles).

Pourtant les structures associatives, par leur contribution positive à la vie en société, sont essentielles à l'épanouissement de nos relations sociales et à notre construction de citoyen-ne-s. D'utilité sociale, elles permettent l'accès à des activités et des services à moindre coût et agissent notamment pour la protection des personnes, de l'environnement, du patrimoine matériel et immatériel si présent en Bretagne.

Une expérimentation à pérenniser

Une contribution positive à la vie en société

Au regard de la situation préoccupante des associations reléguée par l'enquête, à mettre en lien avec la nécessaire réduction de l'empreinte carbone induite par l'augmentation des coûts de l'énergie, Saint-Brieuc Armor Agglomération doit renforcer son soutien au tissu associatif en accompagnant cette vitale "mutation associative" : engager une réflexion sur la mutualisation des équipements entre les communes, mettre en place des formations thématiques à destination des bénévoles, communiquer sur l'utilité de l'engagement associatif sur notre territoire, envisager un événement à destination des jeunes pour susciter leur adhésion...

Autant d'actions destinées à soutenir l'ensemble du tissu associatif, acteur primordial d'une société en transition qui en aura ô combien besoin.

Distro gevredigezhioù mat d'an holl.

Bonne rentrée associative à toutes et tous. ●





Bruno BEUZIT
Catherine MARCHESIN-PIERRE
pour le groupe des élu.e.s
communistes et apparenté.e.s



Thierry SIMELIÈRE
pour le groupe des élus Équilibres
& Territoires

Égalité femmes-hommes, un combat du quotidien !

Le recul du droit à l'avortement aux États-Unis, la crise sanitaire qui a rendu visibles les "premières de corvée" en assumant des métiers précaires et dévalorisés, l'explosion des violences conjugales et intrafamiliales, et bien d'autres éléments alarmants témoignent de la fragilité de l'égalité femmes-hommes. Le combat pour défendre l'égalité ne doit jamais cesser, chacun, à son échelle doit rester mobilisé.

C'est à travers les politiques publiques de notre Agglomération, que nous menons cette réflexion. En effet, nous pouvons activer différents leviers à travers nos compétences, pour réduire ces inégalités sur nos territoires.

Une politique d'égalité transversale

Nous le faisons dans le domaine de l'insertion et de l'emploi au niveau local où davantage de femmes occupent des emplois dits précaires. Concrètement, nous soutenons le travail entamé sur les mobilités et la valorisation des indemnités des aides à domicile (dans le cadre du Ségur). De manière plus générale, c'est en soutenant les politiques d'insertion et en repensant nos modes d'accueil de garde pour les jeunes enfants que nous participerons à la réduction des inégalités face à l'emploi.

En mars 2021, Saint-Brieuc Armor Agglomération a voté à l'unanimité son plan d'action sur l'égalité femmes-hommes, c'est un signal encourageant pour que nous menions ensemble une politique d'égalité transversale que ce soit à travers la culture, la santé, le sport, l'insertion, l'emploi ou encore la citoyenneté.

Parce que les Droits des femmes sont si difficilement gagnés et toujours menacés et que l'émancipation des femmes est avant tout une émancipation humaine, nous nous engageons à poursuivre cette politique d'égalité dans chacune de nos délégations. ●

Groupe de la minorité

Accès aux soins pour toutes et tous

Depuis 2019, l'Agglomération s'est dotée d'un Contrat Local de Santé (CLS) qui est un dispositif de coordination et qui regroupe plusieurs actions de prévention. Mais il ne résout pas la problématique de la désertification médicale qui touche très fortement notre territoire.

La priorité est que chaque habitant ait un médecin traitant. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. 10,7 % de la population de plus de 17 ans n'a pas de médecin traitant. Ainsi sur Saint-Brieuc Armor Agglomération, 129 médecins généralistes libéraux sont recensés dont un tiers a plus de 60 ans. On recense également 46 orthophonistes, 16 sages-femmes, 14 gynécologues, 2 dermatologues, 13 ophtalmologistes et 102 chirurgiens-dentistes pour une population de

132 787 habitants de plus de 17 ans. Cette situation est préoccupante, toutes les filières médicales et paramédicales sont en danger.

Selon l'ARS (Agence Régionale de Santé), 90 % des 32 communes de l'Agglomération sont considérées en zone fragile et 30 % de la population qui a plus de 60 ans est demandeuse de soins. Cette tendance va s'accroître au fil des ans. Dans cinq ans, nous aurons besoin de 147 médecins généralistes à temps plein. La présence médicale devient de plus en plus un véritable enjeu pour les communes, qui doivent parfois rivaliser de moyens pour attirer de nouveaux professionnels, pour des successions ou des associations.

Pour proposer des solutions concrètes, un groupe de travail

d'élus communautaires de toute sensibilité a été constitué avec pour objectifs de présenter une feuille de route, des missions et des fiches actions pour pallier les manques.

Mettre en place un observatoire permettant d'avoir une visibilité sur les futurs départs en retraite et les anticiper, l'obligation pour un médecin qui perçoit un fonds de concours de l'Agglomération de devenir maître de stage, sont des exemples de solutions concrètes que nous souhaitons mettre en œuvre. Un véritable pôle santé va voir le jour sur Saint-Brieuc avec notamment l'ouverture des 2^e et 3^e années de médecine.

Articulons les choses pour faire en sorte de garder ces étudiants chez nous, en encourageant l'accueil de stagiaires, en renforçant les

dispositifs de tutorat, en sensibilisant les professionnels déjà présents aujourd'hui à devenir maître de stage. Pour l'accès aux soins de premiers recours, l'articulation entre les centres de santé et les cabinets libéraux reste à construire.

Cette feuille de route en cours de rédaction doit être la plus ambitieuse possible tout en veillant à ne pas opposer les communes entre elles. Nous devons être innovants, afin de proposer des solutions qui permettront au territoire de se distinguer des autres et d'être plus attractif. Faire venir et faire rester les professionnels de santé dans nos communes doit être une ambition partagée par les élus et par tous les habitants de notre Agglomération qui devra déterminer le périmètre de sa compétence santé. ●

Ne pas opposer les communes entre elles





Magalie Boucey-Robin

“Enseigner la musique, c’est ma passion, ma vocation”

Cela fait plus de trente ans que Magalie Boucey-Robin enseigne le piano et l'accordéon. Aux concours nationaux et internationaux, sa méthode fait tous les ans ses preuves. Convaincue des vertus de la musique, elle intègre le piano en milieu hospitalier.

« C’est bien, ma petite chérie ! Attention, les doigts bien crochus... » Les cours s’enchaînent au rez-de-chaussée de la maison plérinaise. Très tôt le matin et souvent tard le soir, tous les jours, jusqu’au dimanche midi. L’école Magalie Boucey-Robin est prisée et les places sont chères. Ses élèves, entre 6 et 85 ans, se sont tous battus pour gagner leur leçon hebdomadaire. Car sa méthode est d’une efficacité redoutable ! Mais sa personnalité fait beaucoup. Volubile et souriante, un look de Tropicane, son chien Soprano à proximité, elle sait aussi exiger rigueur et sérieux. Tous les ans, elle inscrit ses élèves à des concours nationaux et internationaux « pour qu’ils se surpassent, qu’ils tendent vers la perfection ». Et à chaque fois, les prix pleuvent. Enseigner, Magalie Boucey-Robin a ça dans le sang. « C’est ma passion, ma vocation... » assure-t-elle. Tout com-

mence, lorsqu’à 6 ans, elle commande un accordéon au Père Noël. Les moyens familiaux ne permettent pas un tel cadeau. Mais face à l’insistance de leur fille, ses parents lui offrent des cours avec Jean Raffray, professeur de musique à Loudéac, où ils vivent.

Cette rencontre est décisive pour la petite Magalie. « Il s’est rendu compte que j’avais l’oreille absolue. En gros, cela veut dire que je transforme tous les sons en musique. Et encore aujourd’hui, le moindre bruit, je le traduis en notes de musique. »

Jean Raffray persuade ses parents de lui payer des cours de piano, « instrument de référence pour apprendre à composer ». Quelques années plus tard, ils vont même jusqu’à Rennes toutes les semaines pour que leur fille soit formée par Nicole Genestier, répétitrice au conservatoire. « Je jouais du Bach, du Beethoven... Tout ce que mes parents détestaient, mais ils écoutaient et ils étaient fiers. »

À 19 ans, Magalie Boucey-Robin arrête ses études et intègre le conservatoire de Rennes. « Je suis rentrée en solfège et contrebasse car j’étais trop vieille pour le piano. » C’est là qu’elle rencontre Dominique Tournier, professeur de contrebasse et musicien professionnel au sein de l’orchestre philharmonique de Radio France. Il l’incite à jouer avec l’Orchestre

de Bretagne, mais la jeune femme n’a qu’une idée en tête : devenir professeur. Elle passe alors des concours et ouvre rapidement les cours Magalie Boucey. Un beau succès après des années de travail acharné. « C’est le travail et la rigueur qui paient ! » insiste-t-elle.

Aujourd’hui, après plus de trente années d’expérience, Magalie Boucey-Robin estime que sa pédagogie n’a jamais été aussi au point. « Ça peut paraître prétentieux, mais j’assume, lance-t-elle dans un sourire malicieux et rieur. Mes élèves, on les reconnaît notamment grâce à la tonicité de leurs doigts ! »

Elle aimerait d’ailleurs éditer sa méthode. « Mais pour ça, il faut du temps... » Or, elle en manque : « Ma passion prend toute la place, au détriment de beaucoup de choses », constate-t-elle.

Ce manque de temps ne l’empêche pas de mener un projet qui lui tient à cœur : trouver des financements pour offrir un piano à l’hôpital privé de Plérin. Un premier a déjà été installé récemment au service pédiatrique de l’hôpital Yves-Le-Foll. « On met des pianos partout : dans les gares, les aéroports... Alors, pourquoi pas, auprès des malades et de leurs familles ! » L’idée lui a été soufflée par un de ses élèves, chirurgien. « Il s’entraînait sur un vieux piano à l’hôpital de Guingamp et avait constaté que cela divertissait les patients... » ●